

<b>Requesting Organization :</b>	Cooperazione Internazionale - COOPI		
<b>Allocation Type :</b>	Allocation Standard 1		
<b>Primary Cluster</b>	<b>Sub Cluster</b>	<b>Percentage</b>	
Education		58.00	
Protection	Protection de l'enfance	42.00	
		<b>100</b>	
<b>Project Title :</b>	Projet intégré multisectoriel en éducation d'urgence, protection de l'enfance et monitoring de protection dans les préfectures de la Ouaka et de la Basse Kotto		
<b>Allocation Type Category :</b>			
<b>OPS Details</b>			
<b>Project Code :</b>		<b>Fund Project Code :</b>	CAR-17/HCF10/AS1/EDU-PROT/INGO/5956
<b>Cluster :</b>		<b>Project Budget in US\$ :</b>	549,994.23
<b>Planned project duration :</b>	9 months	<b>Priority:</b>	
<b>Planned Start Date :</b>	15/07/2017	<b>Planned End Date :</b>	14/04/2018
<b>Actual Start Date:</b>	15/07/2017	<b>Actual End Date:</b>	14/04/2018
<b>Project Summary :</b>	<p>COOPI veut mettre en œuvre un programme intégré de protection de l'enfance, éducation d'urgence et monitoring de protection dans les préfectures d'Ouaka et Basse Kotto, sur les axes Bambari-Kouango, Alindao-Mingala.</p> <p>Vu la complexité de la situation dans la zone opérationnelle, et en particulier sur l'axe Alindao-Mingala, COOPI propose de moduler les activités de ce projet en considérant d'un côté la présence d'autres acteurs sur place (Warchild à Kouango et Alindao) et d'autre côté la possibilité d'un accord opérationnel avec Caritas pour la mise en œuvre de certaines activités, toujours avec une supervision directe du staff COOPI et avec un renforcement de leurs capacités. Pour ces raisons, une approche par phase est proposée dans l'esprit d'assurer la sécurité du staff et de communautés impliquées tout au long de l'implémentation de projet, selon le principe de Ne Pas Nuire. Cette approche permettra d'inclure une certaine degré de flexibilité aux activités qui pourront évoluer selon le changement de la situation et grâce à un suivi de proximité. En général, les activités de protection auront une dimension largement communautaire dans les nouvelles zones opérationnelles, notamment l'axe Alindao- Mingala et le milieu urbain de Mingala - en considération de la sensibilité requise par ce secteur, de la possibilité d'une gestion en remote des activités a travers la Caritas locale de Alindao, et de la nécessité de mieux connaître les opportunités et besoins ainsi que les capacités existantes dans la zone. A travers a) le suivi de risques de protection et leur cartographie, b) une analyse des capacités communautaires existantes, c) le répertoire des Familles d'Accueil Temporaire (FAT), d) la sensibilisation et information des communautés et par les communautés pour développer un système d'alerte en protection et e) la réalisation des activités psychosociales a base strictement communautaire, le projet représentera une première phase d'intervention humanitaire solide sur cet axe. Cependant, si la situation permettra une présence plus fréquente du staff COOPI sur cet axe, la forme des activités proposées changera selon les besoins et suite a une communication et décision concertée avec le FH.</p> <p>Le projet prévoit les interventions suivantes :</p> <p>a) Éducation d'urgence à Kouango, Alindao et Mingala</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-sensibilisations communautaires sur les droits de l'enfant à l'éducation, la scolarisation de la fille, la cohésion sociale et l'éducation à la paix</li> <li>-aménagement des 36 ETAPE et mise en place de cours d'éducation d'urgence</li> <li>- réalisation des activités récréatives et de soutien psychosocial au sein des EAE et de Clubs de Jeunes</li> <li>-formations de 36 maitres parents et renforcement de la qualité de l'éducation avec la signature d'un code de conduite</li> <li>-formation professionnelle et introduction aux AGR pour 400 jeunes affectés par la crise</li> </ul> <p>b) Secteur Protection à Alindao et Mingala:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Monitoring de Protection, qui sera modulé a travers i) l'analyse qualitative des risques de protection, de mouvements de population et de besoins fondamentaux et leur partage ii) le développement d'une cartographie des capacités locales et le référencement des cas aux services de prise en charge existantes.</li> <li>- Protection de l'Enfance: les aspects de prévention seront priorisés comme actions primordiales dans cette zone pour ancrer le projet sur une base d'acceptation et participation communautaire. Les (FAT) seront répertoriées et impliquées dans les activités d'accompagnement et suivi des enfants plus vulnérables identifiés. Des comités communautaires seront aussi renforcés comme système d'alerte précoce. A Alindao, la collaboration avec Warchild permettra la mise en place d'un système intégrée de prise en charge des enfants à besoin spécifique et en situation de vulnérabilité complexe. A Mingala, COOPI essayera de garantir la gestion de cas individuel, en collaboration avec Caritas et à travers de plaidoyer au niveau du cluster.</li> </ul>		
<b>Direct beneficiaries :</b>			

Men	Women	Boys	Girls	Total
1,850	2,003	1,920	2,080	7,853

#### Other Beneficiaries :

Beneficiary name	Men	Women	Boys	Girls	Total
Internally Displaced People	1,850	2,003	1,920	2,080	7,853

#### Indirect Beneficiaries :

Les bénéficiaires indirects du projet sont environ le 45% de la population des trois (3) sous-préfectures de Kouango, Alindao et Mingala, c'est à dire environ 28 000 personnes. Selon l'HRP 2017, la population féminine en Centrafrique compte pour 52% de la population, soit environ 14 560 femmes (femme adultes et filles) qui bénéficieront indirectement du projet.

#### Catchment Population:

Le catchment population du projet est composée par 64000 personnes, qui sont les habitants recensés des sous-préfectures de Kouango, Alindao et Mingala (dernier census effectué en 2003).

#### Link with allocation strategy :

Le but principal de ce projet est la réduction de la violence inter/intracommunautaire et l'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations affectées : la protection de l'enfance, l'éducation scolaire et professionnelle, le monitoring des incidents de protection et des mouvements de populations. Le projet répond aux priorités de cette allocation du FH :

-la protection transversale est intégrée dans la stratégie du projet. En premier lieu, COOPI respecte le principe de «Ne pas Nuire» dans l'implémentation des activités, et analysera de façon participative les dynamiques conflictuelles locales tout à long la mise en œuvre, dans le but d'éviter d'alimenter ou de générer des nouveaux conflits et de plutôt diminuer ceux existantes. En deuxième lieu, l'accès effectif des populations aux activités réalisées sera garanti à travers une identification des bénéficiaires sur la base des critères de vulnérabilité établis au préalable avec les autorités et les communautés, pour éviter toute forme de discrimination et garantir une assistance culturellement et socialement appropriée. Des mécanismes de protection seront en place pour que les services offerts soient accessibles sans risque sécuritaires pour les bénéficiaires, et en respectant leur dignité. En troisième lieu, la redevabilité sera assurée à travers la mise en place des mécanismes de plainte accessibles à toute la population et la signature de la part du staff du projet du code de conduite COOPI, dont les communautés bénéficiaires seront informées. Enfin, le projet assurera la participation des communautés dans toute les phases de mise en œuvre et évaluation, dans le but de pérenniser l'intervention et autonomiser les bénéficiaires

- l'approche communautaire et l'implication de Caritas permettra le transfert des capacités aux populations ciblées avec des activités spécifiques de renforcement des capacités, ainsi qu'un accompagnement continue dans la réalisation des activités L'implication des communautés locales dans la mise en œuvre du projet représente en soi même une stratégie de sortie pour COOPI.

-la structuration d'un projet intégré éducation-protection de l'enfance-monitoring de protection permettra d'avoir une réponse intégrée aux besoins de la population, en particulier des enfants et adolescents, et d'augmenter l'impact de l'action. COOPI a une expérience avérée dans la gestion des projets multi sectoriels en RCA, sous financement CHF, UNICEF, ECHO.

-l'action ici proposée sera réalisée en complémentarité avec un projet de protection monitoring, CCCM, cohésion sociale et prise en charge des cas VBG mis en œuvre par COOPI à Bambari, Kouango, Grimari, Ippy et Bria sous financement HCR

-un plan de suivi et monitoring mensuel permettra de s'adapter à un contexte changeant pour refléter l'évolution des risques et des besoins des populations affectées par le conflit. COOPI a développé des outils de monitoring programmatique et financier mensuels qui seront utilisés aussi dans le cadre de ce projet. Un responsable suivi et évaluation et deux gestionnaires des bases de données seront en charge de partager de façon régulière les données désagrégées par âge et par sexe avec les clusters, toujours en respectant la sauvegarde des informations sensibles

#### Sub-Grants to Implementing Partners :

Partner Name	Partner Type	Budget in US\$

#### Other funding secured for the same project (to date) :

Other Funding Source	Other Funding Amount

#### Organization focal point :

Name	Title	Email	Phone
Janusz Czerniejewski	Chef de Mission	cm.rca@coopi.org	72795901
Camilla Puglisi	Chargée de Programmes	programcoord.rca@coopi.org	75876052 - 72605161
Marco Lanino	Assistant à la Coordination	assistcoord.rca@coopi.org	72048693
Claudio Tarchi	Coordinateur Régional	tarchi@coopi.org	00393334207192

#### BACKGROUND

##### 1. Humanitarian context analysis

En raison des affrontements fréquents entre Anti Balaka (AB) et Ex-Seleka (ES), mais également entre factions politico-ethniques UPC/FPRC, la préfecture de la Ouaka reste secouée par les conflits et sa population victime de toutes exactions à l'égard des droits fondamentaux. De fait, l'Ouaka continue à être affectée par un nombre croissant d'IDPs depuis le début 2017 (96 873 IDP, dont 42 868 sur les sites et 54 005 en familles d'accueil, chiffres CMP du mois de Mai 2017).

La situation sécuritaire de la Basse-Kotto est aussi devenue préoccupante depuis mars 2017 suite aux attaques des AB dans la sous-préfecture de Mingala. L'installation du quartier général de l'UPC à Alindao motive les AB à progresser vers cette ville. Signalés à 60km au début mai, ces AB sont maintenant signalés à 7km de la ville. La situation d'Alindao devient plus préoccupante sachant qu'aucune position de la MINUSCA n'est présente dans cette ville pour calmer la situation. Dans la Préfecture, les derniers chiffres de mai du CMP 2017 indiquent 19 289 IDPs en familles d'accueil et 3 000 sur les sites, pour un total de 22 289 IDPs. Alindao ville est une zone importante d'accueil de déplacés. Selon les derniers recensements, ils étaient entre 2500 et 3000 à avoir trouvé refuge dans la ville. Le nombre de déplacés dans la Basse Kotto est augmenté de 12 500 par rapport au mois d'avril 2017.

Cette dégradation du contexte sécuritaire a aggravé les besoins primaires des populations et diminués leur résilience face aux shocks. En effet, parmi l'ensemble des besoins identifiés, ceux liés au secteur de la protection ont été identifiés comme souffrant particulièrement d'un déficit de prise en compte par les différents acteurs, des indicateurs convergeant pourtant vers la nécessité d'une intervention tournée vers la restauration de la dignité des personnes et de leur bien-être psychosocial, l'amélioration de leur sentiment de sécurité et le renforcement de l'accès des plus vulnérables aux services de base. La présence de groupes armés encore actifs contribue à augmenter la vulnérabilité de la population, en particulier des femmes et des jeunes filles, notamment en ce qui concerne les cas de viols et de violences sexuelles. La dégradation sécuritaire relevant des violences intercommunautaires soulignent encore la fragilité extrême de la cohésion sociale en RCA, où un incident peut-avoir une rétorsion aux violences disproportionnées.

La situation au niveau éducatif est aussi préoccupante: les notions élémentaires du programme scolaire ne sont pas maîtrisées par l'immense majorité des enfants, le système éducatif, très limité, ne parvient pas à faire face à l'afflux de nouveaux enfants en âge de scolarisation, et ce dans un contexte de mouvements de population faisant des Préfectures de la Ouaka et de la Basse Kotto une des zones comprenant la plus forte proportion d'enfants non scolarisés dans le pays. Le manque d'instruction amplifie la vulnérabilité des jeunes et leur sentiment d'insécurité. Dans la préfecture de l'Ouaka, le ratio élèves/enseignants est de 92, contre une moyenne nationale de 83 en décembre 2016. En outre, le 65% des enseignants sont des maitres parents ou maitres d'enseignement. Dans la Basse Kotto, le pourcentage des maitres parents arrive jusqu'au 82% du personnel enseignant. L'environnement éducatif de ces deux préfectures nécessite urgemment d'être amélioré, en augmentant d'un côté le nombre d'enseignants ou maitres parents disponibles et de l'autre leur niveau de compétences. Ainsi, l'Ouaka compte 43 ETAPE qui scolarisent 6498 enfants entre préscolaire et F1, contre les 2185 enfants scolarisés dans les 10 ETAPE établis dans la Basse Kotto, l'offre de ces structures éducatives d'urgence étant très limitée par rapport aux besoins enregistrés (chiffres de l'Annuaire Statistique Éducation RCA 2015-2016)

## **2. Needs assessment**

L'analyse de différentes sources d'information a permis d'obtenir un cadre assez claire des besoins humanitaires de la population cible, d'analyser les tendances dans les incidents de protection et les facteurs sous-jacents qui empêchent l'accès aux services de base y inclus l'éducation. Ces informations ont été relevés à plusieurs reprises : (i) par des évaluations réalisées par COOPI dans les zones ciblées : une première évaluation a été menée en mars 2016 sur l'axe Alindao-Mobaye pour analyser les besoins en éducation ; une autre a été réalisée en juillet 2016 et organisée par OCHA sur l'axe Alindao-Mingala, se focalisant sur les besoins en protection ; ainsi, une autre mission d'évaluation COOPI s'est rendue à Kouango en octobre 2016, toujours ciblant les besoins en protection, et en mars 2017, avec une approche multisectorielle (ii) par les équipes COOPI présentes sur le terrain au cours de l'implémentation du projet de monitoring de protection et CCCM, mis en œuvre en partenariat avec l'HCR depuis janvier 2016 (iii) à travers les échanges avec les autorités locales, les leaders communautaires, les directeurs d'école et les associations locales (iv) par les mécanismes communautaires de protection déjà en place dans la zone (RECOPs, comités femmes, comités de protection).

Les besoins humanitaires identifiés sont les suivants : 1) besoin d'amélioration de la cohabitation et cohésion sociale, qui est dégradée à cause des évènements de ces dernières années ainsi que de la pression démographique que les mouvements de déplacement ont causée dans les zones d'accueils. Le renforcement de la cohésion sociale jouera un rôle dans la réduction des conflits souvent sources de majeurs problèmes de protection, 2) améliorer la réponse à l'augmentation d'incidents de protection (VBG et VDH), 3) besoin de renforcer la protection spécifique pour les enfants vulnérables, 4) besoin de renforcer les structures communautaires de protection déjà en place pour améliorer les systèmes d'alerte et monitoring, 5) besoin de garantir une offre éducative adaptée aux enfants et jeunes déplacés et une revitalisation du système éducatif 6) besoin de garantir du soutien psychosocial en milieu scolaire avec des formations spécifiques pour le personnel enseignant 6) besoin de renforcer la formation professionnelle et la réintégration socio-économique des jeunes affectés par la crise

## **3. Description Of Beneficiaries**

Les bénéficiaires des activités seront définis selon critères de vulnérabilité en concertation avec les leaders communautaires et les autorités étatiques, suite aux évaluations participatives réalisées sous la supervision du staff COOPI. Les bénéficiaires directs des activités incluent 4000 enfants et adolescents vulnérables, parmi lesquels on compte:

Secteur Education :

1800 enfants et adolescents bénéficiaires des activités éducatives d'urgence dans les 36 ETAPE

1800 enfants et adolescents bénéficiaires des activités récréatives, créatives et culturelles dans les 12 EAE

400 jeunes bénéficiant des formations professionnelles et de kits pour le démarrage des activités AGR

Secteur Protection :

150 enfants vulnérables (ES, ENA, EAFGA, victimes VBG, victimes de toute autre violence) identifiés et documentés

50 enfants réunifiés avec leur famille d'origine après une période au sein des FAT

1200 enfants bénéficiant d'un soutien psychosocial

Parmi les bénéficiaires directs, il faut compter aussi:

Secteur Education

36 maîtres parents à travers des formations pédagogiques et thématiques et la distribution des kits enseignant

3000 membres des communautés ciblées par les sensibilisations

252 membres de APE (pour 36 APE au total)

Secteur Protection

280 membres des comités communautaires (pour 40 comités totales)

60 membres des FAT (pour 30 FAT totales)

3000 membres des communautés ciblées par les sensibilisations

225 personnes à besoins spécifiques

Au total, le projet compte 7853 bénéficiaires directs pour les activités d'éducation et de protection de l'enfance.

A ces bénéficiaires, il faut ajouter la population qui sera ciblée par les activités de monitoring de protection, qui permettront ainsi le référencement des cas identifiés aux acteurs responsables.

#### **4. Grant Request Justification**

Le projet vise à garantir l'éducation des enfants dans une situation d'urgence dans l'Ouaka et la Basse Kotto, mais aussi à endiguer l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés à travers un système intégré de monitoring de protection et de protection de l'enfance dans les zones affectées par des nombreux déplacements. COOPI, grâce aux nécessaires financements du FH, travaillera pour garantir que les enfants aient un accès à une éducation de qualité à travers des formations des MP, la mise à disposition de matériel scolaire, le renforcement des capacités et le suivi pédagogique des MP. COOPI garantira la construction des 36 ETAPE, ainsi que la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans ces espaces. COOPI portera attention aux filles afin d'améliorer leur accès à l'école. Des données sociodémographiques seront collectées afin de s'assurer de la participation des filles à l'école, et un point focal VBG sera identifié au sein de chaque ETAPE. COOPI offrira à la jeunesse locale, largement désœuvrée, des formations professionnelles et une initialisation aux AGR, pour canaliser leurs frustrations et améliorer leurs perspectives de vie.

Ce projet doit s'inscrire dans l'esprit et la pratique d'une réponse d'urgence s'impose pour renforcer la prévention et prise en charge des cas des violations des droits humains et des droits de l'enfance. Au niveau de la prévention et de la réduction des risques, la mise en place ou renforcement des 40 comités communautaires permettra l'identification et monitoring des cas de violence et abus, ainsi que leur référencement aux structures spécialisées. L'existence d'un système communautaire d'alerte précoce, couplé à l'aménagement des structures protectrices et sécurisées, permettra de réduire les risques pour la population, y inclus les enfants. L'offre des services éducatifs elle-même aidera à réduire l'impact de la crise sur les enfants, en garantissant aux enfants une protection physique contre les attaques, et en renforçant leurs compétences de vie. COOPI cherchera aussi à intégrer des mesures de prévention à la séparation involontaire des familles. Au niveau de la prise en charge, il semble primordial, étant donné que le choc est généralisé et impacte aussi les familles hôtes, de travailler à la mise en place d'espaces qui favoriseront un environnement positif de dialogue et de socialisation. COOPI aménagera des EAE et des clubs de jeunes et garantira un soutien psychosocial à la communauté avec des activités ergothérapeutiques. Ces activités permettront d'apaiser cet état de stress généralisé, d'assurer le maintien de la cohésion sociale et d'améliorer le bien-être des personnes, en particulier des enfants, plus vulnérables. Un soutien psychosocial sera offert au sein des structures éducatives suite aux formations dédiées aux MP, et du counseling individuel sera organisé par le staff COOPI. Le soutien psychosocial peut avoir des vertus à la fois préventives et curatives. Il est préventif dès lors qu'il sert à empêcher le développement de problèmes psychiatriques. Il est curatif lorsqu'il aide les individus et les communautés à surmonter et à gérer les problèmes psychosociaux survenus suite aux chocs et impacts des crises. Ces deux aspects du soutien psychosocial contribuent à la résilience qui permettra d'affronter de nouvelles crises ou autres circonstances difficiles de l'existence. L'approche de nos interventions psychosociales prévoit de renforcer les capacités des communautés à se prendre elles-mêmes en charge, en insistant sur les besoins tant individuels que communautaires, ainsi que sur les ressources existantes pour faire face et récupérer. Cette approche permet d'aider les individus, les familles et les communautés à surmonter les réactions de stress et à adopter de bons mécanismes d'accommodation par le biais d'activités fondées sur la communauté elle-même. Ainsi, les enfants vulnérables seront identifiés et documentés, intégrés au sein de FAT et réunifiés.

#### **5. Complementarity**

Le projet ici proposé sera réalisé en complémentarité avec d'autres interventions enregistrées dans la zone, et mises en œuvre soit par COOPI, soit par d'autres acteurs.

D'un côté, COOPI met en œuvre à Bambari-Kouango-Ippy-Bria un projet de monitoring de protection, en partenariat avec l'HCR. Le financement du FH permettra donc d'étendre le monitoring aussi sur l'axe Alindao-Mingala, ce qui permettra d'avoir une vision plus complète des mouvements de populations entre les deux préfectures.

Pour ce qui concerne la protection de l'enfance à Kouango et Alindao, COOPI mènera des activités de sensibilisations communautaires sur la prévention du recrutement des enfants dans les groupes armés et sur le rapportage des cas de violations, ainsi que du renforcement des comités communautaires de protection comme système d'alerte précoce et de monitoring des violations. Les enfants bénéficieront des activités récréatives et culturelles, des cours de compétence de vie et de soutien mutuel entre pairs dans les EAE aménagés. COOPI référera en suite les cas vulnérables identifiés aux acteurs présents dans la zone et actifs dans la protection de l'enfance (Warchild et structures locales). Le suivi des cas référés sera assuré à travers des réunions de coordination sur la gestion des cas avec les autres acteurs concernés.).

A Mingala, COOPI sera aussi responsable d'un paquet intégré de protection de l'enfance, avec des activités de soutien psychosociale à base communautaire, l'accompagnement et soutien des enfants vulnérables (ES, ENA, EAFGA, victimes VBG, victimes de toute autre violence) dans les FAT, ainsi que le lancement des recherches pour leur réunification familiale dans les cas d'urgence et avec le support directe du staff COOPI..

Pour ce qui concerne l'éducation, COOPI se coordonnera avec le Ministère de l'Education (MENESRN), qui sera impliqué dans le suivi et évaluation des activités, ainsi que dans les formations pédagogiques et thématiques du personnel enseignant et dans leur identification.

**LOGICAL FRAMEWORK****Overall project objective**

Améliorer la qualité et l'accès aux services éducatifs et aux mécanismes de protection pour les personnes vulnérables affectées par la crise dans les préfectures de Ouaka et Basse Kotto (Kouango, Alindao, Mingala)

**Education**

Cluster objectives	Strategic Response Plan (SRP) objectives	Percentage of activities
2017 Objectif 1 : Les filles et garçons (3-18 ans) affectés par la crise ont un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés	Objectif 1 SRP - 2017 : Sauver des vies	50
2017 Objectif 2 : La protection des filles et garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise est renforcée à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins.	Objectif 3 SRP - 2017 : Préserver la dignité humaine	50

**Contribution to Cluster/Sector Objectives :** L'objectif est celui de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques 1, 2 et 3 du PRH 2017-2019, en sauvant de vie à travers le renforcement de l'assistance d'urgence intégrée, en préservant la protection des populations affectées par la crise pour diminuer les violations des droits fondamentaux, et en garantissant l'accès aux services de base essentiels, afin de rétablir la dignité humaine des personnes. Le projet est conçu pour contribuer à la mise en œuvre du PRH 2017-2019, en particulier de l'OS 1 du secteur éducation « les filles et garçons (3-18 ans) affectés par la crise ont un accès équitable à des environnements d'apprentissage sains et sécurisés » à travers l'aménagement de structure éducative d'urgence, et de l'OS 2 « la protection des filles et garçons (3-18 ans) déscolarisés suite à la crise à travers l'accès à une éducation alternative de qualité adaptée aux besoins » à travers le renforcement des capacités pédagogiques et thématiques des maîtres parents, ainsi que l'aménagement des structures pour la réalisation d'activités récréatives et l'offre de soutien psychosociale. L'éducation aide effectivement à réduire l'impact des conflits en donnant un sens de normalité et stabilité et à protéger les enfants en fournissant une protection physique contre les dangers et l'exploitation dans un environnement de crise. L'établissement des ETAPES, des EAE et de Club de Jeunes, ainsi que l'offre d'activité de formation professionnelle et de réinsertion socio-économique permettront de prévenir et répondre aux violations graves contre l'enfant victime de la crise. Une approche intégrée éducation-protection de l'enfance sera garantie pour avoir un majeur impact. Une synergie intégrée ETAPE/EAE permettra aux enfants déscolarisés d'avoir accès aux services éducatifs, ainsi qu'aux espaces sécurisés pour socialiser et recevoir un appui psychosocial. Les maîtres parents travaillant dans les ETAPE seront formés sur l'appui psychosocial afin de pouvoir identifier les enfants présentant des signaux psychosociaux d'alarme, des enfants séparés et non accompagnés, ou autrement vulnérables, pour les référer aux EAE pour enregistrement complet et accompagnement. Les enfants seront ensuite référés aux services de prise en charge et aux autres acteurs de protection de l'enfance présents dans la zone (War Child). A Mingala, le référencement sera fait aux équipes dédiées de COOPI qui garantiront une prise en charge des ES et ENA au sein de FAT, ainsi que leur réunification familiale. En tant que membre de Cluster Education COOPI assurera la collection, l'analyse et le rapportage des données désagrégées par sexe et âge de manière systématique ; la consultation des filles et des garçons (particulièrement les adolescents/es) dans les analyses de besoins, le suivi et l'évaluation ; la veille liée à l'accès des filles et des garçons à des mécanismes de retour d'information et de plaintes afin d'assurer des mesures correctives pour mieux répondre à leurs besoins ; la réalisation des campagnes de sensibilisation visant les parents et les élèves afin de réduire les barrières d'accès à l'éducation et l'assurance des actions spécifiques pour la réduction de l'inégalité basée sur le genre dans l'accès aux services éducatifs, en augmentant la représentation des femmes dans le personnel enseignant et dans les comités communautaires.

**Outcome 1**

Les enfants et adolescents affectés par la crise (3-18 ans) ont accès à des services éducatifs adaptés, y inclus de formation professionnelle, en conformité avec les normes INEE

**Output 1.1****Description**

L'accès aux services éducatifs de qualité est adapté et l'accès aux activités créatives et récréatives est amélioré pour 3600 enfants et adolescents affectés par la crise de 3 à 18 ans.

**Assumptions & Risks**

Hypothèses: (i) La situation sécuritaire permet l'accès aux zones d'intervention du projet. (ii) Les autorités traditionnelles et étatiques soutiennent la mise en œuvre du projet et y sont impliquées (iii) Il y a une forte volonté de participation communautaire de la part de la population ciblée (iv) Les acteurs en éducation et protection de l'enfant présents dans les zones ciblées ont la volonté de coordonner leur interventions

Risques : (i) Une dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées empêche l'accès aux bénéficiaires et la mise en œuvre des activités comme le suivi de partenaires et des activités (ii) Un afflux extraordinaire et imprévu de déplacés/retournés dans les zones ciblées augmente la pression sur les services éducatifs (infrastructure et ressources humaines disponibles) et affecte le respect des normes de qualité INEE (iii) Les autorités étatiques et traditionnelles ne sont pas disponibles à une collaboration avec l'équipe du projet

Mitigations : (i) COOPI dispose d'un plan de sécurité qui prévoit des mesures d'urgence et contingence pour répondre aux graves dégradations du contexte sécuritaire. En cas d'une dégradation importante de la situation sécuritaire au niveau national entraînant l'évacuation du staff expatrié le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national COOPI sur la base d'un plan de travail élaboré et d'un plan d'action préconçu et mis à jour avec la supervision et l'appui de la coordination de Bangui. (ii) Une concertation régulière avec les autorités, les fora de coordination (cluster éducation, SAG, OCHA, ...) et les agences de NU permettra d'établir une réponse rapide dans le cas d'une augmentation imprévue du nombre des déplacés/retournés ou en cas de changement du contexte qui demande un relocalisation des zones (iii) Au cours des dernières années, COOPI a développé des relations de collaboration positive avec les autorités étatiques et traditionnelles ainsi que quelques autres associations grâce à leur présence continue dans la zone.

**Indicators**

Code	Cluster	Indicador	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Education	# d'élèves (désagrégé par sexe) bénéficiant d'activités éducatives dans des espaces temporaires d'apprentissage			864	936	1,800
<b>Means of Verification</b> : Rapport d'activités, registres ETAPE							
Indicator 1.1.2	Education	# d'enfants ayant bénéficié des activités de soutien psychosocial, mécanismes de protection et des formations aux messages qui sauvent des vies (données désagrégées par sexe)			864	936	1,800
<b>Means of Verification</b> : Rapports de consultations							
Indicator 1.1.3	Education	Nombre d'enfants et adolescents bénéficiant d'activités dans les EAE					1,800
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités							
<b>Activities</b>							
<b>Activity 1.1.1</b>							
Evaluation participative des besoins en éducation en consultation avec les autorités, les communautés, les mécanismes locaux et le cluster éducation dans les trois (3) zones du projet. Les acteurs locaux, membres de la CARITAS, et autres seront impliqués et participeront aux évaluations de besoins, et formations/sensibilisation en étroite collaboration avec le partenaire local et le soutien du Cluster.							
<b>Activity 1.1.2</b>							
Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant y compris à l'éducation, le droit à l'éducation des filles, l'abattement des barrières d'accès, l'éducation à la paix et la cohésion sociale à travers des groupes de discussions. Séances d'information et de sensibilisation communautaires pour la promotion de l'insertion des enfants et jeunes vulnérables. Cette activité servira ainsi pour favoriser l'installation des principes communautaire, des droits de l'homme, droit à l'éducation afin de contribuer à la construction d'un environnement éducatif accueillant.							
<b>Activity 1.1.3</b>							
Construction/Réhabilitation de 36 ETAPE et 12 EAE dans les sites de déplacés et leur équipement en kits pour les élèves (éducatifs, sportifs, récréatifs...) dans les trois (3) zones d'intervention. Le nombre des ETAPE et EAE sera mise en place selon les besoins des communautés selon le critères prévu dans les standards de protection et les principes humanitaires. 36 ETAPES (une ETAPE étant une salle de classe) seront mis en place pour garantir les courses à 1800 enfants dans les trois zones. Chaque ETAPE aura un maître parent (MP) et 50 apprenants. 12 EAE seront aussi mis en place.							
<b>Activity 1.1.4</b>							
Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et jeunes adolescents de 3 à 18 ans, selon la nécessité.							
<b>Activity 1.1.5</b>							
Mise en place d'activités sportives, culturelles et récréatives, cours de compétence de vie et soutien mutuel entre pairs pour 3600 enfants et adolescents dans les 36 ETAPE et 12 EAE et au niveau communautaire, selon la disponibilité et l'accès humanitaire dans les zones opérationnelles. Organisation des activités sociales et communautaires différentes, selon les besoins exprimés par les évaluations, dont activités sportives, culturelles et récréatives, de formation aux compétences de vie (avec un accent sur la sécurité, la promotion de l'hygiène, les principes de base de la santé), Sensibilisation des enfants sur le soutien mutuel entre pairs, sur la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale (risques de recrutement).							
<b>Activity 1.1.6</b>							
Formations pédagogiques et thématiques (formation en appui psycho social en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale) au bénéfice de 36 maîtres parents et signature d'un code de conduite pour les ETAPES ciblées. A travers ce code, toute personne travaillant avec des enfants doit s'assurer que les enfants sont en sécurité et protégés en permanence pendant qu'ils sont sous sa garde. Des kits seront aussi distribués au personnel enseignant							
<b>Output 1.2</b>							
<b>Description</b>							
L'accès à la formation professionnelle est favorisé pour 400 adolescents affectés par la crise afin de les accompagner dans un processus de réadaptation psychosociale et favoriser leur auto prise en charge.							
<b>Assumptions &amp; Risks</b>							
<p>Hypothèses: (i) La situation sécuritaire permet l'accès aux zones d'intervention du projet. (ii) Les autorités traditionnelles et étatiques soutiennent la mise en œuvre du projet et y sont impliquées (iii) Il y a une forte volonté de participation communautaire de la part de la population ciblée (iv) Les acteurs présents dans les zones ciblées ont la volonté de coordonner leur interventions</p> <p>Risques : (i) Une dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées empêche l'accès aux bénéficiaires et la mise en œuvre des activités (ii) Un afflux extraordinaire et imprévu de déplacés/retournés dans les zones ciblées augmente la pression sur les services éducatifs (infrastructure et ressources humaines disponibles) et affecte le respect des normes de qualité INEE (iii) Les autorités étatiques et traditionnelles ainsi que les autres associations locales ne sont pas disponibles à une collaboration avec l'équipe du projet.</p> <p>Mitigations : (i) COOPI dispose d'un plan de sécurité que prévoit des mesures d'urgence pour répondre à la grave dégradation du contexte sécuritaire. En cas d'une dégradation importante de la situation sécuritaire entraînant l'évacuation du staff expatrié le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national COOPI sur la base d'un plan de travail élaboré et d'un plan d'action préconçu et mis à jour avec la supervision et l'appui de la coordination de Bangui.</p> <p>(ii) Une concertation régulière avec les autorités, les fora de coordination (cluster éducation, SAG, OCHA, ...) et les agences de NU permettra d'établir une réponse rapide dans le cas d'une augmentation imprévue du nombre des déplacés/retournés (iii) Au cours des dernières années, COOPI a développé des relations de collaboration positive avec les autorités étatiques et traditionnelles grâce à leur présence continue dans la zone.</p>							
<b>Indicators</b>							

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Education	# d'adolescents déscolarisés bénéficiant de formation professionnelle (données désagrégées par sexe)			192	208	400
<b>Means of Verification</b> : Rapports de séances de formation professionnelle							
Indicator 1.2.2	Education	Adolescents ayant démarré avec succès une AGR					400
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activité, suivi des AGR collectives							
Indicator 1.2.3	Education	Leaders communautaires sensibilisés sur la promotion des activités économiques des adolescents affectés par la crise					200
<b>Means of Verification</b> : Rapports de sensibilisation							
Indicator 1.2.4	Education	% d'AGR démarrées qui sont opérationnelles à la fin du projet					75
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités, fiches de suivi des AGR collectives							
<b>Activities</b>							
<b>Activity 1.2.1</b>							
<p>Apprentissage professionnelle pour 400 jeunes affectés par la crise et identification des métiers les plus adéquats comme programme de réintégration socio-économique des adolescents.</p> <p>Les jeunes bénéficiaires de l'apprentissage et de la mise en place d'AGR collectives seront identifiés en concertation avec la communauté en leur présentant les opportunités prévus selon un calendrier bien détaillé et partagé. L'identification se déroulera en plusieurs étapes : a) contact avec les autorités locales et personnes ressources ; b) sensibilisation et information sur les opérations d'identification à fin de mieux comprendre les besoins des jeunes ; c) approbation des critères de sélection à travers des focus groupes respectant le principe d'homogénéité des groupes, et d) établissement de la liste des bénéficiaires sur la base des critères établis et validation de la liste par le chef du quartier ou de village. Pour minimiser la contestation des listes par la population, la stratégie que COOPI a mise en place consiste à prendre d'abord contact avec le chef du village ou quartier en présence des notables et le responsable de la jeunesse pour leur expliquer le but et les critères de sélection des bénéficiaires. Les formateurs d'ailleurs seront choisis à temps selon critères de préparations par l'équipe du projet Les listes ainsi constituées sont validées avec la signature apposée par le Chef de projet.</p>							
<b>Activity 1.2.2</b>							
<p>Mise en place des AGR pour 400 jeunes en groupement (40 groupements de jeunes seront prévus dans le cadre de ce projet). Suite à la formation professionnelle, les jeunes choisiront à quelle AGR collective ils vont prendre part. Pour chaque bénéficiaire un plan d'appui et suivi de l'AGR sera réalisé en concertation avec la personne/group même afin d'établir l'état d'avancement et de succès.</p>							
<b>Activity 1.2.3</b>							
<p>Sensibilisation communautaire et activités ergo thérapeutiques pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles.</p> <p>De séances d'information et de sensibilisation des leaders communautaires pour la promotion de l'insertion des jeunes vulnérables au sein de maitres artisans ou d'activités économiques existantes ainsi pour favoriser l'installation d'ateliers (individuel ou de group) au sein des communautés seront organisées en évitant la discrimination et la stigmatisation portant un accent particulier sur les filles.</p>							
<b>Additional Targets :</b>							

Protection							
Cluster objectives		Strategic Response Plan (SRP) objectives			Percentage of activities		
2017 Objectif 3 : Renforcer les mécanismes de protection à base communautaire et l'accès aux services de base essentiels.		Objectif 3 SRP - 2017 : Préserver la dignité humaine			100		
<p><b>Contribution to Cluster/Sector Objectives :</b> Le projet va contribuer à la mise en œuvre du PRH 2017 sur la protection de l'enfance et plus en général des communautés vulnérables de la Ouaka et de la Haute Kotto: l'action est en ligne avec la stratégie du cluster Protection et Sous Cluster Protection de l'Enfance (SCPE), et veut contribuer à l'atteinte de l'OS 1 du sous-cluster protection de l'enfance : les enfants affectés par la crise ont accès aux services de base d'assistance d'urgence ainsi que aux besoins essentiels (surtout l'assistance psychosociale adaptée) afin d'assurer leur résilience face aux violences et violations subies par les conflits, reflété par l'OS 3 du cluster protection. Le projet assurera la mise en place et le renforcement de mécanismes de mobilisation communautaire et de protection de l'enfant, comme les réseaux des FAT et les réseaux communautaires de protection de l'enfance (RECOPE) ainsi que le renforcement des compétences des autorités étatiques et traditionnelles et du staff du projet sur la protection de l'enfance, les mécanismes de référencement et la prévention des cas de violence. L'action de COOPI veut aussi assurer une prise en charge adéquate aux enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA), aux enfants non-accompagnés (ENA) et aux enfants séparés (ES) de leurs familles et proches, ainsi qu'assurer une réponse adéquate à tous autres enfants affectés par la crise et privés de ses droits. Une approche intégrée éducation-protection de l'enfance sera garantie pour avoir un majeur impact. Une synergie intégrée ETAPE/EAE/Centres d'Ecoute permettra aux enfants déscolarisés d'avoir accès aux services éducatifs, ainsi qu'aux espaces sécurisés pour socialiser et recevoir un appui psychosocial. Les maîtres parents travaillants dans les ETAPE seront formés sur l'appui psychosocial afin de pouvoir identifier les enfants présentant des signaux psychosociaux d'alarme, des enfants séparés et non accompagnés, ou autrement vulnérables, pour les référer aux EAE pour enregistrement complet et accompagnement. Les enfants seront ensuite référés aux services de prise en charge et aux autres acteurs de protection de l'enfance présents dans la zone (War Child). A Mingala, une activité dite 'légère' de suivi de protection est prévue afin de ne pas nuire aux communautés et staff de la CARITAS et en condition d'une gestion en remote des activités. Cependant, les cas de protection d'urgence seront pris en charge seulement sous et par la supervision du staff de protection de COOPI ou à travers des actions de d'alerte. Ces cas seront identifiés à travers les activités d'analyse et de soutien psychosocial de base, réalisées par les structures communautaires, les FAT répertoires pendant l'exécution du projet, avec l'appui de l'équipe du projet. Le projet veut aussi contribuer au suivi de risques de ainsi que des incidents de protection et à donner une aperçu des mouvements de populations et leurs besoins fondamentaux. Les victimes de violations seront ainsi référés aux services de prise en charge, y inclus aux EAE/ETAPE aménagés par COOPI dans le cadre de ce projet et en étroite collaboration avec WAR CHILD.</p> <p>Le volet de monitoring de protection contribuera ainsi à identifier bénéficiaires pour les autres activités de l'action, dans une synergie entre les différentes composantes du projet. Dans ce sens le projet veut contribuer au monitoring des incidents de protection, l'analyse de la situation de protection, des mouvements de populations et les incidents enregistrés seront ainsi référés aux services de prise en charge concernés et présents sur le terrain.</p>							
<b>Outcome 1</b>							
La protection de droits de l'enfance est garantie pour les enfants et adolescents affectés par la crise à travers un système intégré de prévention et prise en charge des cas ayant subi des violences, abus et exploitation qui sera modulé selon le contexte sécuritaire, les capacités humaines et les ressources opérationnelles disponibles.							
<b>Output 1.1</b>							
<b>Description</b>							
La prévention des violations des droits de l'enfant est renforcée à travers une réponse adaptée et avec les ressources communautaires.							
<b>Assumptions &amp; Risks</b>							
<p>Hypothèses: (i) La situation sécuritaire permet l'accès aux zones d'intervention du projet. (ii) Les autorités traditionnelles et étatiques soutiennent la mise en œuvre du projet et y sont impliquées (iii) Il y a une forte volonté de participation communautaire de la part de la population ciblée (iv) Les acteurs présents dans les zones ciblées ont la volonté de coordonner leur interventions</p> <p>Risques : (i) Une dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées empêche l'accès aux bénéficiaires et la mise en œuvre des activités (ii) Les autorités étatiques et traditionnelles ne sont pas disponibles à une collaboration avec l'équipe du projet</p> <p>Mitigations : (i) COOPI dispose d'un plan de sécurité qui prévoit des mesures d'urgence pour répondre aux graves dégradations du contexte sécuritaire. En cas d'une dégradation importante de la situation sécuritaire entraînant l'évacuation du staff expatrié le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national COOPI sur la base d'un plan de travail élaboré et d'un plan d'action préconçu et mis à jour avec la supervision et l'appui de la coordination de Bangui. (ii) Au cours des dernières années, COOPI a développé des relations de collaboration positive avec les autorités étatiques et traditionnelles grâce à leur présence continue dans la zone.</p>							
<b>Indicators</b>							
			End cycle beneficiaries				End cycle
Code	Cluster	Indicator	Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.1.1	Protection	personnes sensibilisées au sujets de PE					140
<b>Means of Verification</b> : Rapport des Formations							
Indicator 1.1.2	Protection	# de réseaux communautaires composés d'au moins 25% de femmes et 25% de jeunes filles et sous le leadership des maires actifs dans la sensibilisation, le référencement et l'activation des systèmes d'alerte					40
<b>Means of Verification</b> : Rapports de réseaux / Rapport d'activités							
<b>Activities</b>							
<b>Activity 1.1.1</b>							
Evaluation participative des besoins en protection de l'enfance désagrégés par sexe et identification des besoins fondamentaux dans la zone de Alindao et Mingala. Les acteurs locaux, membres du SCPE, et autres entités seront impliqués et participeront aux évaluations, et formations/sensibilisations en étroite collaboration avec le partenaire local et le soutien du Cluster.							
<b>Activity 1.1.2</b>							



Organisation des formations et séances de recyclages pour la CARITAS ainsi que les membres du staff COOPI et les autorités sur la technique de suivi de la protection (qualitative et quantitatif), thématiques de la protection de l'enfance, rapportage des cas de protection et activités psychosociale à base communautaire.

### Activity 1.1.3

Mise en place ou renforcement de 40 comités communautaires (RECOPs, comités femmes, comités de protection...) pour favoriser l'alerte précoce sur la situation de protection et de cartographie des risques de protection de l'enfance et le processus d'appropriation au niveau communautaire. Le projet s'appuiera de préférence sur les structures communautaires déjà existantes, là où elles sont présentes, en les renforçant, en prenant en compte l'accès humanitaire.

Pour information, au total, COOPI a déjà mis en place dans la région de Ouaka 57 RECOPs et 56 Comites de Protection (CPs) soit un total de 520 membres, dont les principales activités sont celles de (1) l'information sur les incidents de Protection, (2) le référencement pour les survivant(e)s de VBSG et les victimes de VDH aux structures de prise en charge, (3) la sensibilisation collectives des communautés et de proximité pour les ménages, (4) le lien avec les autorités traditionnelles (dans les quartiers et dans les villages) et étatiques (affaires sociales, mairie, sous-préfecture). L'analogie est fait avec un réseau de Comites Femmes (CFs) plus centralisé sur les questions des Droits des Femmes, la lutte à l'encontre des violences faites aux femmes (Enveff) et a l'auto-renforcement accompagne (AURA) des associations femmes. Ce travail se constitue sur la base du bénévolat, du développement des capacités et du transfert des compétences notamment en termes des Droits Humains.

Les comités auront des rencontres régulières avec l'équipe du projet afin d'analyser les informations recueillies et les perceptions communautaires. L'intervention sera déclinée selon le principe de ne pas nuire, tout en garantissant la sécurité des membres des structures communautaires. Le nombre de nouveaux comités de protection à mettre en place dans les nouvelles zones opérationnelles et surtout leur implication dans le cadre de la réponse protection a Alindao et Mingala sera défini selon une analyse de la situation de protection, l'accessibilité et la disponibilité communautaire.

### Activity 1.1.4

Sensibilisations communautaire et activités ergothérapeutiques sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant

Les séances d'activités seront organisées en tenant compte de l'âge et des vulnérabilités spécifiques des groupes de bénéficiaires participant

### Output 1.2

#### Description

La protection de 1200 enfants et adolescents en situation de vulnérabilité est améliorée à travers une meilleure analyse de la situation de protection et donc la mise en place d'une réponse intégrée et adaptée.

#### Assumptions & Risks

Hypothèses: (i) La situation sécuritaire permet l'accès aux zones d'intervention du projet. (ii) Les autorités traditionnelles et étatiques soutiennent la mise en œuvre du projet et y sont impliquées (iii) Il y a une forte volonté de participation communautaire de la part de la population ciblée (iv) Les acteurs étatiques et non présents dans les zones ciblées ont la volonté de coordonner leur interventions  
Risques : (i) Une dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées empêche l'accès aux bénéficiaires et la mise en œuvre des activités (ii) Les autorités étatiques et traditionnelles ne sont pas disponibles à une collaboration avec l'équipe du projet  
Mitigations : (i) COOPI dispose d'un plan de sécurité qui prévoit des mesures d'urgence pour répondre aux graves dégradations du contexte sécuritaire. En cas d'une dégradation importante de la situation sécuritaire entraînant l'évacuation du staff expatrié le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national COOPI sur la base d'un plan de travail élaboré et d'un plan d'action préconçu et mis à jour avec la supervision et l'appui de la coordination de Bangui. (ii) Au cours des dernières années, COOPI a développé des relations de collaboration positive avec les autorités étatiques et traditionnelles grâce à leur présence continue dans la zone.

#### Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 1.2.1	Protection	# d'enfants non accompagnés et enfants séparés réunifiés avec leurs familles (données désagrégées par sexe)			25	25	50
<b>Means of Verification</b> : Fiches de suivi individuel							
Indicator 1.2.2	Protection	# d'enfants qui ont bénéficié d'un appui psychosocial à travers des points d'écoute (cumulatif) (données désagrégées par sexe)			600	600	1,200
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités							
Indicator 1.2.3	Protection	Nombre d'enfants vulnérables identifiés et documentés (ENA, ES, EAFGA, victimes VBG)					150
<b>Means of Verification</b> : Fiche de suivi individuel							

#### Activities

##### Activity 1.2.1

Soutien psychosocial à 1200 enfants et adolescents affectés par la crise afin de renforcer leur résilience et leur capacité à faire face aux situations traumatisantes.

Sur la base de l'analyse de la situation de protection et besoins relevés, le projet garantira des activités d'APS, de base pour les enfants (groupes d'échange, soutien mutuel entre pairs, activités ergo thérapeutiques et activités ludiques). L'activité sera appuyé par les agents d'APS de COOPI et gardera une dimension strictement communautaires et participative dès le début, jusqu'au développement de possibles nouvelles structures de prise en charge psychosocial, selon le besoin. Organisation par membres de comités, les FATs et les membres de la CARITAS des activités psycho-sociales de base afin de favoriser le bien-être des enfants, leur prise en charge et la réhabilitations en cas de violation. Ces activités en groupe avec une forte implication des membres communautaires joueront un rôle clés pour la compréhension du contexte et l'identification de risque de protection ainsi que tester le véritable engagement des membres communautaires dans le cadre de la protection et la prévention des violations.

#### Activity 1.2.2

Identification et documentation de 150 enfants en situation de vulnérabilité (ENA, ES, EAFGA, victimes de VBG, victimes de toute autre forme de violence), référencement aux services de prise en charge et partage des informations avec le cluster protection de l'enfance.

#### Activity 1.2.3

Répertoire de 30 FAT dans la zone de Mingala et leur sensibilisation dans le cadre de protection de l'enfance et soutien psychosocial afin de développer une relation de confiance et mieux connaître leur engagement dans le cadre de la prise en charge des enfants. Les FAT - dans la durée de projet -participeront aux activités sociales d'accompagnement et soutien organisées pour les enfants vulnérables et en besoins spécifiques.

Ils contribueront aussi aux activités de cohésion sociales, des repas communautaires, et de rapprochement communautaire, selon le besoin. Dans les cas d'urgence, et après une vérification des équipes expatriées, des accueils transitoires seront aussi envisagées et pour assurer le meilleur intérêt de l'enfant.

#### Activity 1.2.4

Lancement des recherches familiales et réunification des 50 enfants et adolescents dans leurs familles d'origine et suivi des enfants réunifiés par le staff de COOPI en collaboration étroite avec Warchild. Le partage des expériences et des informations contribuera à garantir une recherche familiale le plus efficace et rapide.

#### Outcome 2

Le suivi de risques et des incidents de protection et l'analyse de données y relatives sont garantis et le référencement est fait vers les acteurs opérationnels suite à une cartographie de services.

#### Output 2.1

##### Description

Le monitoring dans la zone d'Alindao et Mingala permet d'enregistrer les incidents de protection et les mouvements de populations et de référer les cas des violations aux structures et acteurs dédiées à la prise en charge. Cet output sera décliné selon le contexte et les capacités existants à gérer de façon efficace et protectrice les donnes, donc dans une optique de ne pas nuire. Pour cela, une approche par phase sera suivi et qui utilisera deux méthodologies différentes et principales : i) suivi de protection qualitative qui amènera à une analyse de risques de protection selon les perceptions communautaire et ii) suivi des incidents ou COOPI ou des autres acteurs de protection seront présentes pour donner une réponse et donc une prise en charge adéquate. Le suivi des populations et l'identification des besoins fondamentaux sera effectué dans toutes les zones du dite projet.

##### Assumptions & Risks

Hypothèses: (i) La situation sécuritaire permet l'accès aux zones d'intervention du projet. (ii) Les autorités traditionnelles et étatiques soutiennent la mise en œuvre du projet et y sont impliquées (iii) Il y a une forte volonté de participation communautaire de la part de la population ciblée (iv) Les acteurs présents dans de protection les zones ciblées ont la volonté de coordonner leur interventions  
Risques : (i) Une dégradation de la situation sécuritaire dans les zones ciblées empêche l'accès aux bénéficiaires et la mise en œuvre des activités (ii) Les autorités étatiques et traditionnelles ne sont pas disponible à une collaboration avec l'équipe du projet  
Mitigations : (i) COOPI dispose d'un plan de sécurité que prévoit des mesures d'urgence pour répondre aux graves dégradation du contexte sécuritaire. En cas d'une dégradation importante de la situation sécuritaire entraînant l'évacuation du staff expatrié le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national COOPI sur la base d'un plan de travail élaboré et d'un plan d'action préconçu et mis à jour avec la supervision et l'appui de la coordination de Bangui. (ii) Au cours des dernières années, COOPI a développé des relations de collaboration positive avec les autorités étatiques et traditionnelles grâce à leur présence continue dans la zone.

##### Indicators

Code	Cluster	Indicator	End cycle beneficiaries				End cycle
			Men	Women	Boys	Girls	Target
Indicator 2.1.1	Protection	# de réseaux et mécanismes communautaires en place et actifs					40
<b>Means of Verification</b> : Rapports d'activités, enregistrement cas des violations							
Indicator 2.1.2	Protection	% des incidents de protection enregistrés par les comités communautaires référés aux structures de prise en charge					80

**Means of Verification** : Rapports d'activités, rapports des comités, fiches individuelles d'enregistrement et suivi des cas

##### Activities

#### Activity 2.1.1

Renforcement d'un système de collecte des données sur les incidents de protection et mise en place d'un mécanisme de partage des informations sur les contextes et les alertes de protection qui privilège une contribution à base communautaire, notamment par les mécanismes en place ; conséquent partage des données et analyses avec les fora de coordination sectoriels. Une analyse des besoins fondamentaux des personnes en mouvement sera aussi produite dans le cadre de ce projet. L'équipe de COOPI se référera aux outils déjà en place pour la collecte de données sur les incidents de protection et l'analyse des besoins fondamentaux. Le suivi de protection à Mingale portera sur une analyse strictement qualitative des risques de protection vu la gestion en remote des activités et les difficultés avérées pour l'accès humanitaire. Cependant, dans le cas d'urgence, COOPI essaiera d'intervenir sous référencement de CARITAS ou réaliser une activité de plaidoyer de l'urgence. Une assistance aux PBS sera garantie.

#### Activity 2.1.2

Formation de l'équipe de la CARITAS, du staff COOPI et de membres de comités sur l'analyse de la situation, le partage de l'information et le processus d'aide.

#### Activity 2.1.3

Mise en place de mécanismes de plaintes dans les zones ciblées par le projet.

Selon les principes de redevabilité et comme annoncé lors de la description de la proposition, feedback box, focus groupes, groupes de discussions seront mises en place pour assurer la possibilité et l'opportunité aux bénéficiaires de projet d'apporter leur avis par rapport à l'intervention en cours et selon leurs préférences et capacités locales.

#### Additional Targets :

### M & R

#### Monitoring & Reporting plan

Le monitoring, le reporting et l'évaluation du projet seront effectués à deux niveaux. Au niveau du terrain soit l'équipe du projet soit les communautés des zones ciblées seront impliquées dans ces phases. Un plan de suivi sera mis en œuvre en fonction de la programmation initiale faite et conformément au chronogramme approuvé. Le Chef de Projet organisera des réunions hebdomadaires avec l'équipe pour la planification des activités de la semaine et la vérification de celles de la semaine précédente. En outre il/elle suivra jour par jour le staff et les activités sur terrain. Les Superviseurs, les APS, les Moniteurs et les animateurs devront remplir des fiches de suivi après chaque activité réalisée avec les bénéficiaires et ces données ( désagrégées par âge et sexe) seront par la suite élaborées au cours des réunions d'équipe hebdomadaires pour le besoin de reformulation et réadaptation des activités en cours de réalisation. Les Superviseurs d'équipe assureront un suivi des APS, des Moniteurs et des animateurs sur le terrain. Le suivi des activités sur le terrain se traduira par la production régulière de rapports de missions de terrain soumis pour validation au Chef de Projet. Le Chef de Projet se déplacera sur le terrain dans les trois villes et zones d'intervention pour vérifier les données, l'implication des communautés et l'implémentation et le suivi de l'intervention même. Ce monitoring de terrain sera fait en incluant les avis/points de vue des communautés ciblées, qui leur sera demandé périodiquement à travers l'utilisation de fiches spécifiques à être remplies soit individuellement, soit collectivement, à travers des focus group, feedback box et tout mécanisme utile à recueillir informations de la part de bénéficiaires. Au niveau de la coordination pays COOPI, le Chef de Projet et les équipes seront supportées dans le monitoring programmatique par la coordination (en particulier par la Chargée de Programmes et le Chargé Suivi et Evaluation) que garantira la qualité du monitoring du projet à travers l'utilisation mensuelle des outils de monitoring interne de COOPI pour suivre l'avancement des indicateurs de projet et le déroulement des activités sur le terrain, en offrant aussi soutien et consultations quand requis. Au niveau de la capitale, COOPI facilitera l'échange d'informations du terrain avec les mécanismes de coordination humanitaire présents à Bangui, notamment le cluster protection, éducation, les sous clusters protection de l'enfance et celui VBG, spécifiquement pour le partage de données (désagrégées par âge et sexe) et analyses ressortant de la mise en œuvre. La coordination de Bangui gardera aussi des relations régulières avec le Fond Humanitaire, pour garantir la remise des rapports programmatique et financier du projet, ainsi que des moments de discussion et échange sur le déroulement de l'action. Le Chef de Mission reste le responsable final de l'action et il veillera à ce que la mise en place des activités correspond aux engagements établis dans le contrat.

#### Workplan

Activitydescription	Year	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Activity 1.1.1: Evaluation participative des besoins en éducation en consultation avec les autorités, les communautés, les mécanismes locaux et le cluster éducation dans les trois (3) zones du projet. Les acteurs locaux, membres de la CARITAS, et autres seront impliqués et participeront aux évaluations de besoins, et formations/sensibilisation en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.	2017							X	X				
	2018												
Activity 1.1.1: Evaluation participative des besoins en protection de l'enfance désagrégés par sexe et identification des besoins fondamentaux dans la zone de Alindao et Mingala. Les acteurs locaux, membres du SCPE, et autres entités seront impliqués et participeront aux évaluations, et formations/sensibilisations en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.	2017							X	X				
	2018												
Activity 1.1.2: Organisation des formations et séances de recyclages pour la CARITAS ainsi que les membres du staff COOPI et les autorités sur la technique de suivi de la protection (qualitative et quantitative), thématiques de la protection de l'enfance, rapportage des cas de protection et activités psychosociale à base communautaire.	2017							X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X									
Activity 1.1.2: Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant y compris à l'éducation, le droit à l'éducation des filles, l'abattement des barrières d'accès, l'éducation à la paix et la cohésion sociale à travers des groupes des discussions. Séances d'information et de sensibilisation communautaires pour la promotion de l'insertion des enfants et jeunes vulnérables. Cette activité servira ainsi pour favoriser l'installation des principes communautaire, des droits de l'homme, droit à l'éducation afin de contribuer à la construction d'un environnement éducatif accueillant.	2017							X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X									

Activity 1.1.3: Construction/Réhabilitation de 36 ETAPE et 12 EAE dans les sites de déplacés et leur équipement en kits pour les élèves (éducatifs, sportifs, récréatifs...) dans les trois (3) zones d'intervention. Le nombre des ETAPE et EAE sera mise en place selon les besoins des communautés selon le critères prévu dans les standards de protection et les principes humanitaires. 36 ETAPEs (une ETAPE étant une salle de classe) seront mis en place pour garantir les courses à 1800 enfants dans les trois zones. Chaque ETAPE aura un maitre parent (MP) et 50 apprenants. 12 EAE seront aussi mis en place.	2017							X	X	X	X			
	2018													
Activity 1.1.3: Mise en place ou renforcement de 40 comités communautaires (RECOPs, comités femmes, comités de protection...) pour favoriser l'alerte précoce sur la situation de protection et de cartographie des risques de protection de l'enfance et le processus d'appropriation au niveau communautaire. Le projet s'appuiera de préférence sur les structures communautaires déjà existantes, là où elles sont présentes, en les renforçant, en prenant en compte l'accès humanitaire. Pour information, au total, COOPI a déjà mis en place dans la région de Ouaka 57 RECOPs et 56 Comites de Protection (CPs) soit un total de 520 membres, dont les principales activités sont celles de (1) l'information sur les incidents de Protection, (2) le référencement pour les survivant(e)s de VBSG et les victimes de VDH aux structures de prise en charge , (3) la sensibilisation collectives des communautés et de proximité pour les ménages, (4) le lien avec les autorités traditionnelles (dans les quartiers et dans les villages) et étatiques (affaires sociales, mairie, sous-préfecture). L'analogie est fait avec un réseau de Comites Femmes (CFs) plus centralisé sur les questions des Droits des Femmes, la lutte à l'encontre des violences faites aux femmes (Enveff) et a l'auto-renforcement accompagne (AURA) des associations femmes. Ce travail se constitue sur la base du bénévolat, du développement des capacités et du transfert des compétences notamment en termes des Droits Humains.  Les comités auront des rencontres régulières avec l'équipe du projet afin d'analyser les informations recueillies et les perceptions communautaires. L'intervention sera déclinée selon le principe de ne pas nuire, tout en garantissant la sécurité des membres des structures communautaires. Le nombre de nouveaux comités de protection à mettre en place dans les nouvelles zones opérationnelles et surtout leur implication dans le cadre de la réponse protection a Alindao et Mingala sera défini selon une analyse de la situation de protection, l'accessibilité et la disponibilité communautaire.	2017							X	X	X	X			
	2018													
Activity 1.1.4: Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et jeunes adolescents de 3 à 18 ans, selon la nécessité.	2017								X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										
Activity 1.1.4: Sensibilisations communautaire et activités ergothérapeutiques sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant  Les séances d'activités seront organisées en tenant compte de l'âge et des vulnérabilités spécifiques des groupes de bénéficiaires participant	2017							X	X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										
Activity 1.1.5: Mise en place d'activités sportives, culturelles et récréatives, cours de compétence de vie et soutien mutuel entre pairs pour 3600 enfants et adolescents dans les 36 ETAPE et 12 EAE et au niveau communautaire, selon la disponibilité et l'accès humanitaire dans les zones opérationnelles. Organisation des activités sociales et communautaires différentes, selon les besoins exprimés par les évaluations, dont activités sportives, culturelles et récréatives, de formation aux compétences de vie (avec un accent sur la sécurité, la promotion de l'hygiène, les principes de base de la santé), Sensibilisation des enfants sur le soutien mutuel entre pairs, sur la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale (risques de recrutement).	2017							X	X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										
Activity 1.1.6: Formations pédagogiques et thématiques (formation en appui psycho social en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale) au bénéfice de 36 maitres parents et signature d'un code de conduite pour les ETAPES ciblées. A travers ce code, toute personne travaillant avec des enfants doit s'assurer que les enfants sont en sécurité et protégés en permanence pendant qu'ils sont sous sa garde. Des kits seront aussi distribués au personnel enseignant	2017							X	X	X				
	2018													

<p>Activity 1.2.1: Apprentissage professionnelle pour 400 jeunes affectés par la crise et identification des métiers les plus adéquats comme programme de réintégration socio-économique des adolescents.</p> <p>Les jeunes bénéficiaires de l'apprentissage et de la mise en place d'AGR collectives seront identifiés en concertation avec la communauté en leur présentant les opportunités prévus selon un calendrier bien détaillé et partagé. L'identification se déroulera en plusieurs étapes : a) contact avec les autorités locales et personnes ressources ; b) sensibilisation et information sur les opérations d'identification à fin de mieux comprendre les besoins des jeunes ; c) approbation des critères de sélection à travers des focus groupes respectant le principe d'homogénéité des groupes, et d) établissement de la liste des bénéficiaires sur la base des critères établis et validation de la liste par le chef du quartier ou de village. Pour minimiser la contestation des listes par la population, la stratégie que COOPI a mise en place consiste à prendre d'abord contact avec le chef du village ou quartier en présence des notables et le responsable de la jeunesse pour leur expliquer le but et les critères de sélection des bénéficiaires. Les formateurs d'ailleurs seront choisis à temps selon critères de préparations par l'équipe du projet Les listes ainsi constituées sont validées avec la signature apposée par le Chef de projet.</p>	2017								X	X				
	2018													
<p>Activity 1.2.1: Soutien psychosocial à 1200 enfants et adolescents affectés par la crise afin de renforcer leur résilience et leur capacité à faire face aux situations traumatisantes.</p> <p>Sur la base de l'analyse de la situation de protection et besoins relevés, le projet garantira des activités d'APS, de base pour les enfants (groupes d'échange, soutien mutuel entre pairs, activités ergo thérapeutiques et activités ludiques). L'activité sera appuyé par les agents d'APS de COOPI et gardera une dimension strictement communautaires et participative dès le début, jusqu'au développement de possibles nouvelles structures de prise en charge psychosocial, selon le besoin. Organisation par membres de comités, les FATs et les membres de la CARITAS des activités psycho-sociales de base afin de favoriser le bien-être des enfants, leur prise en charge et la réhabilitations en cas de violation. Ces activités en groupe avec une forte implication des membres communautaires joueront un rôle clés pour la compréhension du contexte et l'identification de risque de protection ainsi que tester le véritable engagement des membres communautaires dans le cadre de la protection et la prévention des violations.</p>	2017								X	X	X	X	X	
	2018	X	X	X										
<p>Activity 1.2.2: Identification et documentation de 150 enfants en situation de vulnérabilité (ENA, ES, EAFGA, victimes de VBG, victimes de toute autre forme de violence), référencement aux services de prise en charge et partage des informations avec le cluster protection de l'enfance.</p>	2017								X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X										
<p>Activity 1.2.2: Mise en place des AGR pour 400 jeunes en groupement (40 groupements de jeunes seront prévus dans le cadre de ce projet). Suite à la formation professionnelle, les jeunes choisiront à quelle AGR collective ils vont prendre part. Pour chaque bénéficiaire un plan d'appui et suivi de l'AGR sera réalisé en concertation avec la personne/group même afin d'établir l'état d'avancement et de succès.</p>	2017											X	X	
	2018	X	X	X										
<p>Activity 1.2.3: Répertoire de 30 FAT dans la zone de Mingala et leur sensibilisation dans le cadre de protection de l'enfance et soutien psychosocial afin de développer une relation de confiance et mieux connaître leur engagement dans le cadre de la prise en charge des enfants. Les FAT -dans la durée de projet - participeront aux activités sociales d'accompagnement et soutien organisées pour les enfants vulnérables et en besoins spécifiques. Ils contribueront aussi aux activités de cohésion sociales, des repas communautaires, et de rapprochement communautaire, selon le besoin. Dans les cas d'urgence, et après une vérification des équipes expatriées, des accueils transitoires seront aussi envisagées et pour assurer le meilleur intérêt de l'enfant.</p>	2017								X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X										
<p>Activity 1.2.3: Sensibilisation communautaire et activités ergo thérapeutiques pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles.</p> <p>De séances d'information et de sensibilisation des leaders communautaires pour la promotion de l'insertion des jeunes vulnérables au sein de maitres artisans ou d'activités économiques existantes ainsi pour favoriser l'installation d'ateliers (individuel ou de group) au sein des communautés seront organisées en évitant la discrimination et la stigmatisation portant un accent particulier sur les filles.</p>	2017								X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X										
<p>Activity 1.2.4: Lancement des recherches familiales et réunification des 50 enfants et adolescents dans leurs familles d'origine et suivi des enfants réunifiés par le staff de COOPI en collaboration étroite avec Warchild. Le partage des expériences et des informations contribuera à garantir une recherche familiale le plus efficace et rapide.</p>	2017								X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X										

Activity 2.1.1: Renforcement d'un système de collecte des données sur les incidents de protection et mise en place d'un mécanisme de partage des informations sur les contextes et les alertes de protection qui privilège une contribution à base communautaire, notamment par les mécanismes en place ; conséquent partage des données et analyses avec les fora de coordination sectoriels. Une analyse des besoins fondamentaux des personnes en mouvement sera aussi produite dans le cadre de ce projet. L'équipe de COOPI se référera aux outils déjà en place pour la collecte de données sur les incidents de protection et l'analyse des besoins fondamentaux. Le suivi de protection à Mingale portera sur une analyse strictement qualitative des risques de protection vu la gestion en remote des activités et les difficultés avérées pour l'accès humanitaire. Cependant, dans le cas d'urgence, COOPI essaiera d'intervenir sous référencement de CARITAS ou réaliser une activité de plaidoyer de l'urgence. Une assistance aux PBS sera garantie.	2017							X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X									
Activity 2.1.2: Formation de l'équipe de la CARITAS, du staff COOPI et de membres de comités sur l'analyse de la situation, le partage de l'information et le processus d'aide.	2017							X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X									
Activity 2.1.3: Mise en place de mécanismes de plaintes dans les zones ciblées par le projet.  Selon les principes de redevabilité et comme annoncé lors de la description de la proposition, feedback box, focus groupes, groupes de discussions seront mises en place pour assurer la possibilité et l'opportunité aux bénéficiaires de projet d'apporter leur avis par rapport à l'intervention en cours et selon leurs préférences et capacités locales.	2017							X	X	X	X	X	X
	2018	X	X	X									

## OTHER INFO

### Accountability to Affected Populations

L'action de COOPI dans les zones concernées par le projet se basera sur l'implication des acteurs clés de la communauté pour la mise en place et la mise en œuvre des activités dans le but de renforcer les capacités communautaires à prévenir incidents de protection et à en garantir le monitoring. A travers cette approche communautaire et participatif du projet, la communauté deviendrait un système d'alerte elle-même pour diminuer les incidents de protection. Grace à cette approche, la probabilité que la communauté ne s'implique pas dans le projet est très faible et l'impact de ce risque reste faible aussi. Cette approche dépend de la participation communautaire soit pour la mise en œuvre que pour la pérennisation des activités. L'équipe COOPI fera un monitoring régulier de l'implication des comités communautaires dans l'action, afin d'apporter des corrections là où nécessaire. Ainsi, afin de garantir la pérennisation de l'action, un accent particulier sera mis sur l'appropriation du projet par les acteurs communautaires à partir du lancement de l'action, et l'équipe fournira aux comités une planification bien détaillée des activités et une définition claire des responsabilités. Les bénéficiaires participeront à la réalisation des activités et auront périodiquement des occasions pour exprimer leur avis/point de vue sur les activités en cours pour une meilleure adaptation de l'implémentation à la réalité de terrain et aux besoins effectifs des groupes cibles.

Le projet sera mis en œuvre avec une approche participative communautaire inclusive, déjà en cours depuis la conception de cette intervention (contact avec les communautés et les autorités décentralisées pour l'analyse de problèmes et de besoins, concertation avec les autres acteurs déjà actifs dans la zone). Des mécanismes de plaintes (boîtes à suggestions, porte ouverte, focus groups, etc.) seront introduits dans les zones d'intervention et seront accessibles à toute la population dans les différents phases d'implémentation, pour garantir la redevabilité envers de la communauté. Enfin, les structures communautaires et les autorités seront impliquées dans toutes les différentes phases, de l'identification de bénéficiaires à l'organisation pratique des activités, jusqu'à l'évaluation finale, pour permettre l'appropriation et pérennisation de l'action.

La redevabilité envers les populations affectées sera assurée à travers l'implication de la communauté dans toutes les phases du projet pour garder une transparence d'information et de l'action. En particulier, dans la phase d'évaluation des besoins, il s'agira d'organiser des « Focus Groupes » respectant le principe d'homogénéité des groupes (les hommes avec les hommes, les femmes avec les femmes, les enfants avec les enfants) ; au moment de la mise en œuvre du projet, il s'agira d'impliquer les leaders communautaires dans le processus de sélection des bénéficiaires (liste nominative), de rester à l'écoute des opinions, suggestions et plainte des bénéficiaires et d'assurer les communautés affectées de la neutralité et impartialité de COOPI ainsi que du respect d'un code de conduite pour le staff COOPI. Le projet garantira aussi la mise en place des mécanismes de feedback/plainte (porte ouverte, boîte a suggestion, émission interactive dans les médias concernant les améliorations que ce projet pourrait apporter à l'avenir afin de les intégrer dans le dessin des nouveaux projets) et la production des dépliants, affiches, bandes dessinées sur les principes humanitaires en tenant en compte des opinions, frustrations, préoccupation des populations affectées. COOPI encouragera aussi la communication entre les comités communautaires et les équipes COOPI à travers de moment dédiés de discussions sur le projet. Dans la phase du monitoring et évaluation COOPI impliquera aussi les communautés dans un processus participatif à travers focus group. Le but de toutes ces interventions est de garder la transparence de l'action.

### Implementation Plan

Le projet cible une zone à haute instabilité, et nécessite un support en RH et moyens logistiques adéquat pour pouvoir garantir la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats. Ainsi, les activités de monitoring de protection incluses dans la proposition demandent eux-mêmes un nombre significatif de RH et de moyens de déplacement pour pouvoir être garanties. Le projet prévoit la location de 2 voitures dédiées, une pour la préfecture de l'Ouaka et l'autre pour la Basse Kotto, qui seront équipées de Thuraya pour garantir la communication pendant les déplacements. Les motos seront utilisées pour les déplacements internes aux villes, mais les distances sur les axes ne seront couvertes qu'avec les voitures. Le matériel sera acheminé dans la zone soit avec cargo UNHAS (4 cargo prévus), soit avec location de camion (2 camions prévus), le choix se basant sur une analyse toujours actualisée du contexte sécuritaire, afin de réduire les risques potentiels liés au transport de matériel. La base centrale pour la mise en œuvre du projet sera à Bambari, où COOPI est déjà présente pour la mise en œuvre du projet HCR. Une antenne sera prévue à Kouango, ainsi que deux relais à Alindao et Mingala. Un Chef de Projet expatrié dédié à ce projet sera responsable de couvrir toute la zone d'intervention. Il sera appuyé par un Chef d'Antenne à Kouango et par deux superviseurs à Alindao et Mingala. Ainsi, 12 animateurs, 6 agents psychosociaux, 6 moniteurs et 1 gestionnaire de bases de données seront impliqués dans la mise en œuvre. Pour ce qui concerne l'administration et la gestion des finances, le projet prévoit un administrateur expatrié dédié, qui sera appuyé par un admin-log de base pour toute la durée de l'intervention. Au niveau de la coordination, COOPI appuiera le projet à travers tous les départements, en particulier avec le soutien du Chef de Mission, de la chargée de programmes, du coordinateur administratif et du coordinateur logistique. Le chargé suivi et évaluation travaillera avec le GBD pour garantir une analyse des données et information recueillies à travers le monitoring, ainsi que leur partage aux clusters. En considérant l'insécurité de la zone, un responsable de sécurité garantira un suivi précis et continu des risques sécuritaires. Ainsi, un référent sectorielle protection sera responsable, avec le chef de projet, de détailler la stratégie protection du projet et d'établir différents plans d'action représentant les scénarios différents qui pourraient se présenter. COOPI garantira une mise en œuvre directe des activités là où cela sera possible sur le plan sécuritaire, en s'appuyant sur Caritas Alindao et/ou sur une approche communautaire dans les zones à accès plus difficile. Cette approche nous permettra de garder une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre, ce qui s'impose actuellement dans un contexte très volatile tel que la zone Alindao-Mingala. L'évolution du contexte déterminera donc le volume d'activités du projet demandant l'implication de Caritas. Caritas a une accessibilité facilitée aux zones d'intervention et possède aussi une très bonne connaissance du milieu. En plus, COOPI et Caritas étant déjà des partenaires dans l'élaboration et mise en œuvre de plusieurs autres projets, elles garantiront davantage une collaboration efficace. Suite à l'évaluation initiale prévue par le projet, COOPI développera un MoU avec Caritas pour détailler les différents aspects de cette prestation de service (activités à mettre en œuvre par Caritas, soutien logistique garanti par COOPI à Caritas et soutien en termes de RH). Dans le cas de changement de la situation sécuritaire, l'MoU pourra être toujours modifié pour mieux répondre aux objectifs du projet en tenant compte de la réalité du terrain, toujours en pleine transparence et avec partage régulier d'information avec les clusters et le FH. COOPI garantira le suivi et formation tant thématique que gestionnaire des RH Caritas impliquées dans le projet.

#### **Coordination with other Organizations in project area**

<b>Name of the organization</b>	<b>Areas/activities of collaboration and rationale</b>
Warchild	Kouango et Alindao pour la protection de l'enfance
Ministère des Affaires Sociales	Activités de Protection
MENESRN	Activités d'Education

#### **Environment Marker Of The Project**

#### **Gender Marker Of The Project**

2a- The project is designed to contribute significantly to gender equality

#### **Justify Chosen Gender Marker Code**

Ce projet se propose de contribuer significativement à l'équité de genre, à travers une approche transversale de gender mainstreaming, préconisant une attention constante à l'équilibre homme/femme, que ce soit dans les actions mises en place ou dans les processus de décision.

La discrimination basée sur le genre est encore évidente dans les zones ciblées par l'action, et la participation et les opportunités des femmes restent très réduites : le secteur éducation par exemple révèle que à Kouango les filles ne représentent plus que 15% des effectifs de l'enseignement secondaire (population âgée de 10 à 18 ans).

Aussi, le genre et l'équité seront intégrés de façon transversale à l'ensemble des actions proposées :

(i) les sensibilisations spécifiques sur les droits à l'éducation de la jeune fille et sur la prévention des cas de violences basée sur le genre et de discrimination seront réalisées par staff du sexe masculin et féminin afin de garantir la diffusion du message à toutes les catégories de la population ;

(ii) les activités au sein des structures éducatives et récréatives (ETAPE, EAE) permettront de renforcer les capacités et connaissances des filles/jeunes femmes, avec aussi une attention particulière aux thématiques clés pendant les cours de compétence de vie, comme la prévention des maladies à transmission sexuelle, les droits de la femme, l'éducation à la santé et à la reproduction. La méthode AURA (Auto Renforcement Accompagné) sera utilisée par le projet pour l'évaluation du processus d'apprentissage

(iii) les formations des enseignants sur la prévention des cas de violences, y inclus les VBG

(iv) le renforcement des opportunités de coopération entre femmes et hommes autour de la gestion des mécanismes de protection à base communautaire, en garantissant que les comités soient composés d'au moins 25% des femmes. Cette mesure facilitera la récolte des avis et des priorités des femmes et des hommes pour proposer aussi des nouvelles adaptations de l'action au cours du projet

(v) les ENA, ES et EAFGA du sexe féminin seront prises en charge avec toutes leurs spécificités. Le projet prévoit la mise en place d'un suivi spécifique pour les filles/jeunes femmes vulnérables identifiées en situation de grossesse/maternité, ce qui pourrait rendre la réintégration et le retour en famille plus difficile et complexe en raison de comportements et d'attitudes de stigmatisation

(vi) la formation sur la prise en charge psychologique des cas de VBG aux agents psychosociaux du projet qui travailleront dans les centres d'écoute établis par le projet

Le but final de l'action est de renforcer le rôle de la femme au sein des communautés. Cet empowerment de la femme contribuera au respect de soi et à l'indépendance individuelle, en amplifiant aussi la capacité féminine d'influencer la prise de décision au niveau sociétal.

#### **Protection Mainstreaming**

Comme déjà anticipé dans le paragraphe « Lien avec la Stratégie d'Allocation » l'intervention que COOPI propose visera, en complémentarité avec le principe de la redevabilité envers les populations affectées, à respecter les standards et les approches de la Protection Transversale, élément qui amène les acteurs à réfléchir sur l'intervention humanitaire et sur comment pouvoir apporter les réponses vis-à-vis de bénéficiaires. À travers l'équipe expérimenté COOPI, ainsi que avec l'appui des structures communautaires, les interventions seront réalisées en visant la protection des populations comme facteur constant et prioritaire. La création d'un environnement communautaire propice et sécurisé dans les structures prévues pour l'enfance (ETAPE, EAE, FAT), et le monitoring d'incidents de protection et des mouvements de population va contribuer à une meilleure autonomisation sociale, politique et économique et dans le moyen-longue terme assurera une meilleure protection des civils. Dans ce cadre et parmi les principes humanitaires, COOPI pose particulière attention au principe de « do not harm » / «ne pas nuire» pour ne pas créer de nouvelles tensions ou accentuer les problèmes et difficultés déjà existantes parmi les populations affectées, dans une zone où l'appartenance communautaire est exacerbée et il existe un risque d'une mauvaise interprétation de l'assistance aux populations déplacées. A ce propos, une évaluation participative des besoins en protection et en éducation est prévue par le projet, pour permettre d'un côté la participation des bénéficiaires dans le raffinement de la stratégie, et pour mener de l'autre une évaluation des possibles risques liés à l'intervention pour éviter une fragilisation de la cohésion sociale et expliquer à la population l'assistance prévue. Des mesures de mitigation seront identifiées en coordination avec les communautés, les autres acteurs sur place et les mécanismes de coordination sectoriels.

Le deuxième et troisième principe concernent la participation et l'accès effectif des populations aux activités réalisées qui seront garantis à travers une identification des bénéficiaires sur la base des critères de vulnérabilité établis au préalable avec les autorités et les communautés, pour éviter toute forme de discrimination et garantir une assistance culturellement et socialement appropriée. Des mesures concrètes seront prises pour assurer la participation des membres de tous les groupes de personnes touchées, soit jeunes et vieux, soit hommes et femmes. Des efforts particuliers seront faits pour inclure les personnes qui ne sont pas bien représentés, sont marginalisés (p.e. par appartenance ethnique ou la religion) ou autrement « invisibles ». La participation des jeunes et des enfants aux activités, formations, sensibilisations, etc. devrait être encouragée pour autant dans leur propre intérêt : le but est qu'ils ne soient pas exposés à des abus ou des dommages dans le futur avec une connaissance plus développée de ses alentours. Lors des séances introductives et de mobilisation, les animateurs du projet insisteront sur les avantages inhérents à toutes les activités et sur la valeur ajoutée de l'action. COOPI planifiera toute activité après des échanges avec les bénéficiaires, afin d'identifier leurs intérêts et ce qui leur serait utile pour adresser leurs besoins les plus urgents. Ceci représentera un aspect clé afin d'assurer leur participation active aux activités, qui refléteront leurs souhaits.

### **Country Specific Information**

#### **Safety and Security**

Compte tenu de la situation sécuritaire, COOPI garantira une analyse continue de l'impact des actions menées sur les communautés ciblées, afin de neutraliser l'exposition aux risques de protection des bénéficiaires du projet et de respecter le principe de « ne pas nuire ». La mise en place du projet prendra en compte les différents degrés de besoins des couches sociales afin d'envisager une réponse adéquate. Une analyse approfondie des besoins permettra de relever dans quelle mesure et forme la situation d'urgence et/ou de déplacement affecte les groupes touchés par une vulnérabilité. Pour garantir la sécurité de l'intervention de notre équipe, un plan de contingence et d'évacuation spécifique pour la zone sera actualisé et constamment mis à jour sur le terrain en collaboration avec la coordination logistique au niveau de Bangui et le siège à Milan.

Pour partager les informations et prendre des décisions collectives sur les déplacements de son staff lié aux activités, COOPI participera aux réunions de coordination périodique au niveau local sur la sécurité pour le monitoring du degré de sécurité, les risques possibles et les alertes. COOPI garde des contacts fréquents et étroits avec les agences des Nations Unies présentes dans la zone (OCHA, UNHCR, PAM et puis les ONG internationales coordonnées par CCO), et particulièrement pour ce qui concerne la sécurité avec l'ONG INSO, les ONG nationales et les autres acteurs humanitaires présents soit sur le terrain soit au niveau de la capitale.

Le réseau de communication et d'information entre le personnel travaillant sur le terrain et les bases sera garanti par les moyens de communication satellitaire afin de couvrir les zones non couvertes par les opérateurs de la télécommunication mobile au pays. La collecte des informations, leur suivi rapproché et leur analyse dans un contexte plus large faciliteront la prise de décisions concernant l'aspect opérationnel du projet.

Si la situation sécuritaire se dégrade et elle ne permet pas l'intervention ou l'accès aux bénéficiaires en raison du risque imminent pour le personnel, COOPI examinera les moyens nécessaires pour mener les activités par le biais de l'appui des partenaires locaux, des agents communautaires, des groupements communautaires et autres associations et autorités locales sur le terrain, et pourra, dans les cas les plus critiques, envisager d'évacuer de façon temporaire le staff de la zone du projet après communication avec les responsables du Fond Humanitaire. Ces décisions seront prises en consultation avec les bénéficiaires en fonction de chaque composante d'actions. Tout sera documenté comme le processus décisionnel dont le bailleur sera informé à temps.

Le Chef de Mission est le premier responsable de la sécurité de toutes les ressources humaines de COOPI disloquées dans le pays et signalera, après attentive analyse de la situation, la nécessité d'évacuer les bases.

#### **Access**



La sécurité dans le sud de la Ouaka et dans la Basse Kotto représente le défi majeur pour atteindre les objectifs du projet, soit pour l'accessibilité aux zones ciblées, soit pour l'afflux/reflux de retournés et/ou déplacés, avec des conséquences sur la pression interne sur les ressources humaines et les infrastructures du projet, comme pour l'acheminement du matériel.

L'accessibilité des personnes par le staff de COOPI sera conditionnée par la disponibilité régulière des vols UNHAS directs (actuellement prévus chaque mardi et jeudi sur Kouango et Alindao), moyen de transport fiable et sécurisé (avions d'environ 15 places assise pour un fret d'un moyen de 800 kg par rotation). Cependant, comme mesure de mitigation, des déplacements par voie terrestre seront aussi envisagés à partir de Bambari sur l'axe vers Kouango et vers Alindao (ville assez accessible puisque c'est une ville de passage sur la route principale reliant Bambari à Bangassou). Mingala se trouve à 105 Km de route d'Alindao. Des déplacements mensuels se font entre Kouango et Bambari par voie terrestre. COOPI effectue également des nombreux déplacements sur les axes Kouango-Bianga et Kouango-Ngadja-Ndoro, et a organisé pour ce mois un déplacement sur l'axe Bambari-Alindao. Les déplacements sont garantis en convoie sécurisé et cordonnée avec les autres ONG. COOPI aussi a développé une connaissance très approfondie de la zone et des enjeux sécuritaires, ce qui permet la mise en œuvre du projet HCR en cours à Bambari-Ippy-Bria. Cette connaissance de la zone, couplée avec l'acceptation de la part des tous les acteurs sur place, permet à COOPI d'avoir reconnu l'accès humanitaire aux zones d'intervention, même en situation de gestion en remote des activités. Dans le cas de relocalisation/évacuation du staff expatrié et/ou national délocalisé, le suivi du projet sera assuré par la présence du staff national sur la base, ainsi que par le staff de la Caritas Alindao, et par un plan d'action élaboré par le Chef de Projet avec la supervision et l'appui du siège central et de la coordination de Bangui, toujours en coordination avec le partenaire. En fait, comme expliqué dans la section « Implémentation », l'implication de Caritas Alindao dans la mise en oeuvre de certaines activités sera évaluée et détaillée à travers un MoJ, surtout dans le cas où le contexte sécuritaire se dégrade ultérieurement sur l'axe Alindao-Mingala, l'axe plus complexe actuellement au niveau de sécurité. La décision sera prise en collaboration avec le FH et COOPI se charger d'informer le FH de tous changements sécuritaire dans la zone d'intervention. Le partenariat avec la Caritas Alindao permettra aussi, grâce à sa connaissance du territoire, à son réseau local de personnel ainsi que aux bonnes relations avec les communautés et les autorités locales, de favoriser l'acceptation sociale et de contribuer à la participation dans le cadre des activités de projet en capitalisant ses relations de confiance.

## BUDGET

Code	Budget Line Description	D / S	Quantity	Unit cost	Duration Recurrence	% charged to CHF	Total Cost
<b>1. Staff and Other Personnel Costs</b>							
1.1	Chef de Projet	D	1	4,500.00	9	100.00	40,500.00
	<i>Expat basé à Bambari pour couvrir tous les axes d'intervention</i>						
1.2	Chef d'Antenne Kouango	D	1	680.00	9	33.00	2,019.60
	<i>Nat basé à Kouango, Assistant Chef de Projet</i>						
1.3	Superviseurs	D	2	400.00	9	100.00	7,200.00
	<i>Nat, 1 pour la Ouaka et 1 pour la Basse Kotto</i>						
1.4	Animateurs (12) et Moniteurs (6)	D	18	380.00	9	100.00	61,560.00
	<i>Nat, 4 animateurs par zone (Kouango, Alindao et Mingala) et 3 moniteurs par zone (Alindao et Mingala)</i>						
1.5	Agents PSS	D	6	420.00	9	100.00	22,680.00
	<i>Nat, 2 pour chaque zone</i>						
1.6	Administrateur du Projet	D	1	4,500.00	9	90.00	36,450.00
	<i>Expat, basé à Bambari/Kouango</i>						
1.7	Admin/Log Base	D	1	500.00	9	100.00	4,500.00
	<i>Nat, basé à Bambari/Kouango</i>						
1.8	Agents d'entretien	D	2	160.00	9	33.00	950.40
	<i>Pour la base de Bambari/Kouango</i>						
1.9	Gardiens	D	6	170.00	9	33.00	3,029.40
	<i>Pour la base de Bambari/Kouango</i>						
1.10	Chauffeurs	D	2	300.00	9	100.00	5,400.00
	<i>Pour les 2 voitures prévues par le projet</i>						
1.11	Gestionnaire Base de Données	D	1	500.00	9	100.00	4,500.00
	<i>Nat pour le monitoring de protection</i>						

1.12	Chef de Mission	S	1	6,000.00	9	11.00	5,940.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.13	Chargée de Programmes	S	1	5,000.00	9	11.00	4,950.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.14	Coordinateur Logistique	S	1	5,000.00	9	11.00	4,950.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.15	Logisticien	S	1	650.00	9	11.00	643.50
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.16	Administrateur Pays/Control qualite	S	1	5,000.00	9	11.00	4,950.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.17	Comptable	S	1	700.00	9	22.00	1,386.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.18	Secetaire	S	1	600.00	9	11.00	594.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.19	Responsable RH	S	1	900.00	9	11.00	891.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.20	Responsable Sécurité	S	1	6,000.00	9	11.00	5,940.00
	<i>Support pour la sécurité, pro rata</i>						
1.21	Chauffeurs/Mécanicien/Opérateur Radio	S	3	470.00	9	11.00	1,395.90
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.22	Agents d'Entretien	S	3	250.00	9	11.00	742.50
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
1.23	Gardiens	S	1	1,900.00	9	11.00	1,881.00
	<i>Support de la coordination, pro rata</i>						
	<b>Section Total</b>						<b>223,053.30</b>
<b>2. Supplies, Commodities, Materials</b>							
2.1	Kits ETAPE	D	36	155.00	1	100.00	5,580.00
	<i>Cahier, stylos et matériel didactiques. COOPI se rapprochera d'UNICEF pour évaluer la disponibilité des kits à leur niveau.</i>						
2.2	Kits Enseignants/MP	D	36	30.00	1	100.00	1,080.00
	<i>Papeterie, ardoises, matériels didactiques. COOPI se rapprochera d'UNICEF pour évaluer la disponibilité des kits à leur niveau.</i>						
2.3	Kits AGR collectives	D	40	200.00	1	100.00	8,000.00
	<i>Selon les différents métiers identifiés de façon participative avec les bénéficiaires</i>						
2.4	Kits Comités de Protection	D	40	70.00	1	100.00	2,800.00
	<i>Bottes, imperméables, papeterie</i>						
2.5	Kits EAE	D	12	100.00	1	100.00	1,200.00
	<i>Composition: ballons, crayons, marquer, papier, pots de peinture, sifflets, jeux de tables, nattes, dossards, etc. COOPI se rapprochera d'UNICEF pour évaluer la disponibilité des kits à leur niveau</i>						
2.6	Kits Clubs des Jeunes	D	12	80.00	1	100.00	960.00

	<i>Cahiers, stylos, jeux</i>							
2.7	Mise en place de mécanismes de plaintes dans la communauté	D	1	90.00	9	100.00	810.00	
2.8	Evaluation participative des besoins en éducation et en protection en consultation avec les autorités, les communautés et le cluster éducation	D	1	1,000.00	1	100.00	1,000.00	
	<i>Forfait sur la base des évaluations participatives déjà conduites par COOPI dans la zone</i>							
2.9	Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant, droit de l'éducation, etc.	D	1	150.00	9	100.00	1,350.00	
	<i>Groupes des discussions, sensibilisation de masse et spectacles théâtrales dans les 3 zones</i>							
2.10	Construction/Réhabilitation et équipements de 36 ETAPE dans les sites de déplacés	D	36	100.00	1	100.00	3,600.00	
	<i>36 ETAPES dans la zone d'intervention, prix sur la base des projets précédents. 1 ETAPE = 1 salle de classe</i>							
2.11	Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et adolescents de 3 à 18 ans	D	36	85.00	8	100.00	24,480.00	
	<i>Papeterie et Primes MP (50000 XAF par mois, 1 MP par étape pour 8 mois)</i>							
2.12	Formations pédagogiques et thématiques (formation appui PSS en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale) des enseignants et des maitres parents, signature d'un code de conduite scolaire	D	36	4.00	9	100.00	1,296.00	
	<i>36 MP, 3 séances de formation de 3 jours chacune</i>							
2.13	Sensibilisation communautaire pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles	D	1	150.00	9	100.00	1,350.00	
	<i>Groupes des discussions, sensibilisation de masse et spectacles théâtrales</i>							
2.14	Kits Formation Professionnelle	D	5	280.00	1	100.00	1,400.00	
	<i>Kits possibles (à choisit par les bénéficiaires): couture, mécanique, coiffure, fabrication savon, boulangerie, menuiserie, etc</i>							
2.15	Sensibilisations communautaires (groupes de discussions, campagnes radios, équipe théâtrale) sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant	D	1	150.00	9	100.00	1,350.00	
	<i>Groupes des discussions, sensibilisation de masse et spectacles théâtrales</i>							
2.16	Formation du staff, des comités de protection, des autorités traditionnelles et étatiques et des FAT sur la protection de l'enfance	D	140	4.00	6	100.00	3,360.00	
	<i>3 séances de 2 jours chacune pour 40 membres de Comités, 20 autorités, 20 membres du staff, 60 membres de FAT</i>							
2.17	Identification, documentation et accompagnement de enfants en situation de vulnérabilité (ENA, ES, EAFGA, victimes de VBG, victimes de toute autre forme de violence) et partage des informations avec le cluster protection de l'enfance	D	150	30.00	1	100.00	4,500.00	
	<i>150 enfants vulnérables</i>							
2.18	Repertoire, sensibilisation et formation des FAT et accompagnement des enfants en rupture familiale au sein des FAT (avec appui aux FAT)	D	30	25.00	9	100.00	6,750.00	
	<i>30 FAT appuyés pour 9 mois (25 USD par mois)</i>							
2.19	Lancement des recherches familiales et réunification de 50 enfants et adolescents dans leurs familles d'origine et suivi des enfants réunifiés	D	50	80.00	1	100.00	4,000.00	
	<i>Frais de recherche et de transport pour 50 enfants</i>							
2.20	Construction, aménagement et mise en place de 12 EAE et réalisation des activités récréatives, créatives et de soutien psychosocial pour les enfants et adolescents affectés par la crise afin de renforcer leur résilience et leur capacité de réponse à la crise	D	12	200.00	1	100.00	2,400.00	

2.21	Activités de soutien PSS à base communautaire	D	1	270.00	9	100.00	2,430.00
2.22	Formation professionnelle des jeunes	D	5	130.00	2	100.00	1,300.00
	<i>5 maitres artisans, 75000 XFA/mois pour 2 mois</i>						
2.23	Formation des comités communautaires sur le monitoring de protection et soutien à ces comités	D	40	15.00	9	100.00	5,400.00
	<i>40 comités, 80 membres au total formés pour 3 séances de 3 jours chacune. Ces 40 comités sont en suite soutenus par le projet.</i>						
2.24	Renforcement des capacités de Caritas	D	1	1,500.00	1	100.00	1,500.00
	<i>Renforcement en suivi de projet et en protection</i>						
2.25	Assistance adaptée aux PBS	D	25	40.00	9	100.00	9,000.00
	<i>Personnes à besoins spécifiques identifiées à travers le monitoring</i>						
	<b>Section Total</b>						<b>96,896.00</b>
<b>3. Equipment</b>							
3.1	Achat Motos	D	2	1,800.00	1	100.00	3,600.00
3.2	Ordinateurs	D	3	1,000.00	1	100.00	3,000.00
3.3	Imprimante/Photocopieuse	D	2	800.00	1	100.00	1,600.00
3.4	Téléphones	D	6	60.00	1	100.00	360.00
3.5	Groupes Électrogène Relais	D	2	700.00	1	100.00	1,400.00
3.6	Thuraya	D	2	700.00	1	100.00	1,400.00
	<b>Section Total</b>						<b>11,360.00</b>
<b>4. Contractual Services</b>							
4.1	Frais Bancaires	D	1	150.00	9	100.00	1,350.00
	<i>Frais nécessaires pour avoir un compte dédié au projet, comme demandé en phase d'audit</i>						
	<b>Section Total</b>						<b>1,350.00</b>
<b>5. Travel</b>							
5.1	Vols Internationaux A/R	D	3	2,000.00	1	100.00	6,000.00
	<i>Prix standard, voyage staff expatrié</i>						
5.2	Vols UNHAS A/R	D	30	320.00	1	100.00	9,600.00
	<i>Prix standard effectué par UNHAS</i>						
5.3	Vols UNHAS Cargo	D	4	320.00	1	100.00	1,280.00
	<i>Prix standard effectué par UNHAS</i>						
5.4	Frais de Mission	D	1	180.00	9	100.00	1,620.00

	13 jours de mission par mois, 8000 XAF par jour								
	<b>Section Total</b>								<b>18,500.00</b>
<b>6. Transfers and Grants to Counterparts</b>									
NA	NA	NA	0	0.00	0	0	0.00		
	NA								
	<b>Section Total</b>								<b>0.00</b>
<b>7. General Operating and Other Direct Costs</b>									
7.1	Visibilité	D	1	2,500.00	1	100.00	2,500.00		
7.2	Carburant/Entretien Moto	D	5	200.00	9	100.00	9,000.00		
7.3	Carburant/Entretien véhicule	D	2	1,200.00	9	100.00	21,600.00		
7.4	Papeterie et consommables	D	1	820.00	9	100.00	7,380.00		
7.5	Location/Entretien Bureau Guest Bangui	D	1	2,800.00	9	22.00	5,544.00		
7.6	Location/Entretien Bureau Bambari	D	1	1,200.00	9	44.00	4,752.00		
7.7	Location/Entretien Bureau Kouango	D	1	500.00	9	44.00	1,980.00		
7.8	Location/Entretien Relais Alindao Mingala	D	2	110.00	9	100.00	1,980.00		
7.9	Frais de communication/V-Sat	D	1	1,200.00	9	72.50	7,830.00		
7.10	Eau/Electricité	D	1	600.00	9	22.00	1,188.00		
7.11	Carburant/Entretien Groups	D	1	700.00	9	100.00	6,300.00		
7.12	Location Camion	D	2	5,000.00	1	100.00	10,000.00		
7.13	Location Voitures	D	2	4,500.00	9	100.00	81,000.00		
7.14	Frais Légaux	D	1	200.00	9	100.00	1,800.00		

	<b>Section Total</b>			<b>162,854.00</b>
<b>SubTotal</b>		883.00		<b>514,013.30</b>
Direct				479,749.40
Support				34,263.90
<b>PSC Cost</b>				
PSC Cost Percent				7.00
PSC Amount				35,980.93
<b>Total Cost</b>				<b>549,994.23</b>

<b>Project Locations</b>							
Location	Estimated percentage of budget for each location	Estimated number of beneficiaries for each location					Activity Name
		Men	Women	Boys	Girls	Total	
Ouaka -> Kouango	30	616	667	640	693	2,616	<p>Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en éducation en consultation avec les autorités, les communautés, les mécanismes locaux et le cluster éducation dans les trois (3) zones du projet. Les acteurs locaux, membres de la CARITAS, et autres seront impliqués et participeront aux évaluations de besoins, et formations/sensibilisation en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.</p> <p>Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en protection de l'enfance désagrégés par sexe et identification des besoins fondamentaux dans la zone de Alindao et Mingala. Les acteurs locaux, membres du SCPE, et autres entités seront impliqués et participeront aux évaluations, et formations/sensibilisations en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organisation des formations et séances de recyclages pour la CARITAS ainsi que les membres du staff COOPI et les autorités sur la technique de suivi de la protection (qualitative et quantitatif), thématiques de la protection de l'enfance, rapportage des cas de protection et activités psychosociale à base communautaire.</p> <p>Activity 1.1.2 : Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant y compris à l'éducation, le droit à l'éducation des filles, l'abattement des barrières d'accès, l'éducation à la paix et la cohésion sociale à travers des groupes des discussions. Séances d'information et de sensibilisation communautaires pour la promotion de l'insertion des enfants et jeunes vulnérables. Cette activité servira ainsi pour favoriser l'installation des principes communautaire, des droits de l'homme, droit à l'éducation afin de contribuer à la construction d'un environnement éducatif accueillant.</p> <p>Activity 1.1.3 : Construction/Réhabilitation de 36 ETAPE et 12 EAE dans les sites de déplacés et leur équipement en kits pour les élèves (éducatifs, sportifs, récréatifs...) dans les trois (3) zones d'intervention. Le nombre des ETAPE et EAE sera mise en place selon les besoins des communautés selon le critères prévu dans les standards de protection et les principes humanitaires. 36 ETAPEs (une ETAPE étant une salle de classe) seront mis en place pour garantir les courses à 1800 enfants dans les trois zones. Chaque ETAPE aura un maitre parent (MP) et 50 apprenants. 12 EAE seront aussi mis en place.</p> <p>Activity 1.1.3 : Mise en place ou renforcement de</p>

40 comités communautaires (RECOPs, comités femmes, comités de protection...) pour favoriser l'alerte précoce sur la situation de protection et de cartographie des risques de protection de l'enfance et le processus d'appropriation au niveau communautaire. Le projet s'appuiera de préférence sur les structures communautaires déjà existantes, là où elles sont présentes, en les renforçant, en prenant en compte l'accès humanitaire.

Pour information, au total, COOPI a déjà mis en place dans la région de Ouaka 57 RECOPs et 56 Comités de Protection (CPs) soit un total de 520 membres, dont les principales activités sont celles de (1) l'information sur les incidents de Protection, (2) le référencement pour les survivant(e)s de VBSG et les victimes de VDH aux structures de prise en charge, (3) la sensibilisation collectives des communautés et de proximité pour les ménages, (4) le lien avec les autorités traditionnelles (dans les quartiers et dans les villages) et étatiques (affaires sociales, mairie, sous-préfecture). L'analogie est fait avec un réseau de Comités Femmes (CFs) plus centralisé sur les questions des Droits des Femmes, la lutte à l'encontre des violences faites aux femmes (Enveff) et a l'auto-renforcement accompagne (AURA) des associations femmes. Ce travail se constitue sur la base du bénévolat, du développement des capacités et du transfert des compétences notamment en termes des Droits Humains.

Les comités auront des rencontres régulières avec l'équipe du projet afin d'analyser les informations recueillies et les perceptions communautaires. L'intervention sera déclinée selon le principe de ne pas nuire, tout en garantissant la sécurité des membres des structures communautaires. Le nombre de nouveaux comités de protection à mettre en place dans les nouvelles zones opérationnelles et surtout leur implication dans le cadre de la réponse protection a Alindao et Mingala sera défini selon une analyse de la situation de protection, l'accessibilité et la disponibilité communautaire.

Activity 1.1.4 : Sensibilisations communautaire et activités ergothérapeutiques sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant

Les séances d'activités seront organisées en tenant compte de l'âge et des vulnérabilités spécifiques des groupes de bénéficiaires participant

Activity 1.1.4 : Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et jeunes adolescents de 3 à 18 ans, selon la nécessité.

Activity 1.1.5 : Mise en place d'activités sportives, culturelles et récréatives, cours de compétence de vie et soutien mutuel entre pairs pour 3600 enfants et adolescents dans les 36 ETAPE et 12 EAE et au niveau communautaire, selon la disponibilité et l'accès humanitaire dans les zones opérationnelles. Organisation des activités sociales et communautaires différentes, selon les besoins exprimés par les évaluations, dont activités sportives, culturelles et récréatives, de formation aux compétences de vie (avec un accent sur la sécurité, la promotion de l'hygiène, les principes de base de la santé), Sensibilisation des enfants sur le soutien mutuel entre pairs, sur la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale (risques de recrutement).

Activity 1.1.6 : Formations pédagogiques et thématiques (formation en appui psycho social en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale)

								<p>au bénéfice de 36 maitres parents et signature d'un code de conduite pour les ETAPES ciblées. A travers ce code, toute personne travaillant avec des enfants doit s'assurer que les enfants sont en sécurité et protégés en permanence pendant qu'ils sont sous sa garde. Des kits seront aussi distribués au personnel enseignant</p> <p>Activity 1.2.1 : Apprentissage professionnelle pour 400 jeunes affectés par la crise et identification des métiers les plus adéquats comme programme de réintégration socio-économique des adolescents.</p> <p>Les jeunes bénéficiaires de l'apprentissage et de la mise en place d'AGR collectives seront identifiés en concertation avec la communauté en leur présentant les opportunités prévus selon un calendrier bien détaillé et partagé.</p> <p>L'identification se déroulera en plusieurs étapes :</p> <p>a) contact avec les autorités locales et personnes ressources ; b) sensibilisation et information sur les opérations d'identification à fin de mieux comprendre les besoins des jeunes ; c) approbation des critères de sélection à travers des focus groupes respectant le principe d'homogénéité des groupes, et d) établissement de la liste des bénéficiaires sur la base des critères établis et validation de la liste par le chef du quartier ou de village. Pour minimiser la contestation des listes par la population, la stratégie que COOPI a mise en place consiste à prendre d'abord contact avec le chef du village ou quartier en présence des notables et le responsable de la jeunesse pour leur expliquer le but et les critères de sélection des bénéficiaires. Les formateurs d'ailleurs seront choisis à temps selon critères de préparations par l'équipe du projet Les listes ainsi constituées sont validées avec la signature apposée par le Chef de projet.</p> <p>Activity 1.2.2 : Mise en place des AGR pour 400 jeunes en groupement (40 groupements de jeunes seront prévus dans le cadre de ce projet). Suite à la formation professionnelle, les jeunes choisiront à quelle AGR collective ils vont prendre part. Pour chaque bénéficiaire un plan d'appui et suivi de l'AGR sera réalisé en concertation avec la personne/group même afin d'établir l'état d'avancement et de succès.</p> <p>Activity 1.2.3 : Sensibilisation communautaire et activités ergo thérapeutiques pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles.</p> <p>De séances d'information et de sensibilisation des leaders communautaires pour la promotion de l'insertion des jeunes vulnérables au sein de maitres artisans ou d'activités économiques existantes ainsi pour favoriser l'installation d'ateliers (individuel ou de group) au sein des communautés seront organisées en évitant la discrimination et la stigmatisation portant un accent particulier sur les filles.</p> <p>Activity 2.1.3 : Mise en place de mécanismes de plaintes dans les zones ciblées par le projet.</p> <p>Selon les principes de redevabilité et comme annoncé lors de la description de la proposition, feedback box, focus groupes, groups de discussions seront mises en place pour assurer la possibilité et l'opportunité aux bénéficiaires de projet d'apporter leur avis par rapport à l'intervention en cours et selon leurs préférences et capacités locales.</p>
Basse Kotto -> Alindao	34	616	667	640	693	2,616	<p>Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en éducation en consultation avec les autorités, les communautés, les mécanismes locaux et le cluster éducation dans les trois (3) zones du projet. Les acteurs locaux, membres de</p>	



la CARITAS, et autres seront impliqués et participeront aux évaluations de besoins, et formations/sensibilisation en étroite collaboration avec le partenaire local et le soutien du Cluster.

Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en protection de l'enfance désagrégés par sexe et identification des besoins fondamentaux dans la zone de Alindao et Mingala. Les acteurs locaux, membres du SCPE, et autres entités seront impliqués et participeront aux évaluations, et formations/sensibilisations en étroite collaboration avec le partenaire local et le soutien du Cluster.

Activity 1.1.2 : Organisation des formations et séances de recyclages pour la CARITAS ainsi que les membres du staff COOPI et les autorités sur la technique de suivi de la protection (qualitative et quantitative), thématiques de la protection de l'enfance, rapportage des cas de protection et activités psychosociale à base communautaire.

Activity 1.1.2 : Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant y compris à l'éducation, le droit à l'éducation des filles, l'abattement des barrières d'accès, l'éducation à la paix et la cohésion sociale à travers des groupes des discussions. Séances d'information et de sensibilisation communautaires pour la promotion de l'insertion des enfants et jeunes vulnérables. Cette activité servira ainsi pour favoriser l'installation des principes communautaire, des droits de l'homme, droit à l'éducation afin de contribuer à la construction d'un environnement éducatif accueillant.

Activity 1.1.3 : Construction/Réhabilitation de 36 ETAPE et 12 EAE dans les sites de déplacés et leur équipement en kits pour les élèves (éducatifs, sportifs, récréatifs...) dans les trois (3) zones d'intervention. Le nombre des ETAPE et EAE sera mise en place selon les besoins des communautés selon le critères prévu dans les standards de protection et les principes humanitaires. 36 ETAPEs (une ETAPE étant une salle de classe) seront mis en place pour garantir les courses à 1800 enfants dans les trois zones. Chaque ETAPE aura un maître parent (MP) et 50 apprenants. 12 EAE seront aussi mis en place.

Activity 1.1.3 : Mise en place ou renforcement de 40 comités communautaires (RECOPs, comités femmes, comités de protection...) pour favoriser l'alerte précoce sur la situation de protection et de cartographie des risques de protection de l'enfance et le processus d'appropriation au niveau communautaire. Le projet s'appuiera de préférence sur les structures communautaires déjà existantes, là où elles sont présentes, en les renforçant, en prenant en compte l'accès humanitaire.

Pour information, au total, COOPI a déjà mis en place dans la région de Ouaka 57 RECOPs et 56 Comités de Protection (CPs) soit un total de 520 membres, dont les principales activités sont celles de (1) l'information sur les incidents de Protection, (2) le référencement pour les survivant(e)s de VBSG et les victimes de VDH aux structures de prise en charge, (3) la sensibilisation collectives des communautés et de proximité pour les ménages, (4) le lien avec les autorités traditionnelles (dans les quartiers et dans les villages) et étatiques (affaires sociales, mairie, sous-préfecture). L'analogie est fait avec un réseau de Comités Femmes (CFs) plus centralisé sur les questions des Droits des Femmes, la lutte à l'encontre des violences faites aux femmes (Enveff) et à l'auto-renforcement accompagne (AURA) des associations femmes. Ce travail se constitue sur la base du bénévolat, du développement des capacités et du transfert des compétences notamment en termes des Droits Humains.

Les comités auront des rencontres régulières

avec l'équipe du projet afin d'analyser les informations recueillies et les perceptions communautaires. L'intervention sera déclinée selon le principe de ne pas nuire, tout en garantissant la sécurité des membres des structures communautaires. Le nombre de nouveaux comités de protection à mettre en place dans les nouvelles zones opérationnelles et surtout leur implication dans le cadre de la réponse protection a Alindao et Mingala sera défini selon une analyse de la situation de protection, l'accessibilité et la disponibilité communautaire.

Activity 1.1.4 : Sensibilisations communautaire et activités ergothérapeutiques sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant

Les séances d'activités seront organisées en tenant compte de l'âge et des vulnérabilités spécifiques des groupes de bénéficiaires participant

Activity 1.1.4 : Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et jeunes adolescents de 3 à 18 ans, selon la nécessité.

Activity 1.1.5 : Mise en place d'activités sportives, culturelles et récréatives, cours de compétence de vie et soutien mutuel entre pairs pour 3600 enfants et adolescents dans les 36 ETAPE et 12 EAE et au niveau communautaire, selon la disponibilité et l'accès humanitaire dans les zones opérationnelles. Organisation des activités sociales et communautaires différentes, selon les besoins exprimés par les évaluations, dont activités sportives, culturelles et récréatives, de formation aux compétences de vie (avec un accent sur la sécurité, la promotion de l'hygiène, les principes de base de la santé), Sensibilisation des enfants sur le soutien mutuel entre pairs, sur la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale (risques de recrutement).

Activity 1.1.6 : Formations pédagogiques et thématiques (formation en appui psycho social en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale) au bénéfice de 36 maitres parents et signature d'un code de conduite pour les ETAPES ciblées. A travers ce code, toute personne travaillant avec des enfants doit s'assurer que les enfants sont en sécurité et protégés en permanence pendant qu'ils sont sous sa garde. Des kits seront aussi distribués au personnel enseignant

Activity 1.2.1 : Apprentissage professionnelle pour 400 jeunes affectés par la crise et identification des métiers les plus adéquats comme programme de réintégration socio-économique des adolescents.

Les jeunes bénéficiaires de l'apprentissage et de la mise en place d'AGR collectives seront identifiés en concertation avec la communauté en leur présentant les opportunités prévus selon un calendrier bien détaillé et partagé.

L'identification se déroulera en plusieurs étapes :

- a) contact avec les autorités locales et personnes ressources ;
- b) sensibilisation et information sur les opérations d'identification à fin de mieux comprendre les besoins des jeunes ;
- c) approbation des critères de sélection à travers des focus groupes respectant le principe d'homogénéité des groupes, et
- d) établissement de la liste des bénéficiaires sur la base des critères établis et validation de la liste par le chef du quartier ou de village. Pour minimiser la contestation des listes par la population, la stratégie que COOPI a mise en place consiste à prendre d'abord contact avec le chef du village ou quartier en présence des notables et le responsable de la jeunesse pour leur expliquer le but et les critères de sélection des bénéficiaires.

							<p>Les formateurs d'ailleurs seront choisis à temps selon critères de préparations par l'équipe du projet Les listes ainsi constituées sont validées avec la signature apposée par le Chef de projet.</p> <p>Activity 1.2.2 : Mise en place des AGR pour 400 jeunes en groupement (40 groupements de jeunes seront prévus dans le cadre de ce projet). Suite à la formation professionnelle, les jeunes choisiront à quelle AGR collective ils vont prendre part. Pour chaque bénéficiaire un plan d'appui et suivi de l'AGR sera réalisé en concertation avec la personne/group même afin d'établir l'état d'avancement et de succès.</p> <p>Activity 1.2.3 : Sensibilisation communautaire et activités ergo thérapeutiques pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles.</p> <p>De séances d'information et de sensibilisation des leaders communautaires pour la promotion de l'insertion des jeunes vulnérables au sein de maîtres artisans ou d'activités économiques existantes ainsi pour favoriser l'installation d'ateliers (individuel ou de group) au sein des communautés seront organisées en évitant la discrimination et la stigmatisation portant un accent particulier sur les filles.</p> <p>Activity 2.1.1 : Renforcement d'un système de collecte des données sur les incidents de protection et mise en place d'un mécanisme de partage des informations sur les contextes et les alertes de protection qui privilège une contribution à base communautaire, notamment par les mécanismes en place ; conséquent partage des données et analyses avec les fora de coordination sectoriels. Une analyse des besoins fondamentaux des personnes en mouvement sera aussi produite dans le cadre de ce projet. L'équipe de COOPI se référera aux outils déjà en place pour la collecte de données sur les incidents de protection et l'analyse des besoins fondamentaux. Le suivi de protection à Mingala portera sur une analyse strictement qualitative des risques de protection vu la gestion en remote des activités et les difficultés avérées pour l'accès humanitaire. Cependant, dans le cas d'urgence, COOPI essaiera d'intervenir sous référencement de CARITAS ou réaliser une activité de plaidoyer de l'urgence. Une assistance aux PBS sera garantie.</p> <p>Activity 2.1.2 : Formation de l'équipe de la CARITAS, du staff COOPI et de membres de comités sur l'analyse de la situation, le partage de l'information et le processus d'aide.</p>
Basse Kotto -> Mingala	36	618	669	640	694	2,621	<p>Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en éducation en consultation avec les autorités, les communautés, les mécanismes locaux et le cluster éducation dans les trois (3) zones du projet. Les acteurs locaux, membres de la CARITAS, et autres seront impliqués et participeront aux évaluations de besoins, et formations/sensibilisation en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.</p> <p>Activity 1.1.1 : Evaluation participative des besoins en protection de l'enfance désagrégés par sexe et identification des besoins fondamentaux dans la zone de Alindao et Mingala. Les acteurs locaux, membres du SCPE, et autres entités seront impliqués et participeront aux évaluations, et formations/sensibilisations en étroite collaboration avec le partenaire local e le soutien du Cluster.</p> <p>Activity 1.1.2 : Organisation des formations et séances de recyclages pour la CARITAS ainsi que les membres du staff COOPI et les autorités sur la technique de suivi de la protection (qualitative et quantitatif), thématiques de la protection de l'enfance, rapportage des cas de</p>

protection et activités psychosociale à base communautaire.

Activity 1.1.2 : Réalisation des séances de sensibilisations communautaire sur les droits de l'enfant y compris à l'éducation, le droit à l'éducation des filles, l'abattement des barrières d'accès, l'éducation à la paix et la cohésion sociale à travers des groupes des discussions. Séances d'information et de sensibilisation communautaires pour la promotion de l'insertion des enfants et jeunes vulnérables. Cette activité servira ainsi pour favoriser l'installation des principes communautaire, des droits de l'homme, droit à l'éducation afin de contribuer à la construction d'un environnement éducatif accueillant.

Activity 1.1.3 : Construction/Réhabilitation de 36 ETAPE et 12 EAE dans les sites de déplacés et leur équipement en kits pour les élèves (éducatifs, sportifs, récréatifs...) dans les trois (3) zones d'intervention. Le nombre des ETAPE et EAE sera mise en place selon les besoins des communautés selon le critères prévu dans les standards de protection et les principes humanitaires. 36 ETAPEs (une ETAPE étant une salle de classe) seront mis en place pour garantir les courses à 1800 enfants dans les trois zones. Chaque ETAPE aura un maitre parent (MP) et 50 apprenants. 12 EAE seront aussi mis en place.

Activity 1.1.3 : Mise en place ou renforcement de 40 comités communautaires (RECOPs, comités femmes, comités de protection...) pour favoriser l'alerte précoce sur la situation de protection et de cartographie des risques de protection de l'enfance et le processus d'appropriation au niveau communautaire. Le projet s'appuiera de préférence sur les structures communautaires déjà existantes, là où elles sont présentes, en les renforçant, en prenant en compte l'accès humanitaire.

Pour information, au total, COOPI a déjà mis en place dans la région de Ouaka 57 RECOPs et 56 Comites de Protection (CPs) soit un total de 520 membres, dont les principales activités sont celles de (1) l'information sur les incidents de Protection, (2) le référéncement pour les survivant(e)s de VBSG et les victimes de VDH aux structures de prise en charge , (3) la sensibilisation collectives des communautés et de proximité pour les ménages, (4) le lien avec les autorités traditionnelles (dans les quartiers et dans les villages) et étatiques (affaires sociales, mairie, sous-préfecture). L'analogie est fait avec un réseau de Comites Femmes (CFs) plus centralisé sur les questions des Droits des Femmes, la lutte à l'encontre des violences faites aux femmes (Enveff) et a l'auto-renforcement accompagne (AURA) des associations femmes. Ce travail se constitue sur la base du bénévolat, du développement des capacités et du transfert des compétences notamment en termes des Droits Humains.

Les comités auront des rencontres régulières avec l'équipe du projet afin d'analyser les informations recueillies et les perceptions communautaires. L'intervention sera déclinée selon le principe de ne pas nuire, tout en garantissant la sécurité des membres des structures communautaires. Le nombre de nouveaux comités de protection à mettre en place dans les nouvelles zones opérationnelles et surtout leur implication dans le cadre de la réponse protection a Alindao et Mingala sera défini selon une analyse de la situation de protection, l'accessibilité et la disponibilité communautaire.

Activity 1.1.4 : Sensibilisations communautaire et activités ergothérapeutiques sur la prévention du recrutement des enfants et sur le rapportage des cas de violations des droits de l'enfant

Les séances d'activités seront organisées en tenant compte de l'âge et des vulnérabilités spécifiques des groupes de bénéficiaires participant

Activity 1.1.4 : Prise en charge des MP pour la réalisation des cours d'éducation d'urgence dans les ETAPE pour 1800 enfants et jeunes adolescents de 3 à 18 ans, selon la nécessité.

Activity 1.1.5 : Mise en place d'activités sportives, culturelles et récréatives, cours de compétence de vie et soutien mutuel entre pairs pour 3600 enfants et adolescents dans les 36 ETAPE et 12 EAE et au niveau communautaire, selon la disponibilité et l'accès humanitaire dans les zones opérationnelles. Organisation des activités sociales et communautaires différentes, selon les besoins exprimés par les évaluations, dont activités sportives, culturelles et récréatives, de formation aux compétences de vie (avec un accent sur la sécurité, la promotion de l'hygiène, les principes de base de la santé), Sensibilisation des enfants sur le soutien mutuel entre pairs, sur la prévention des risques de protection et à la cohésion sociale (risques de recrutement).

Activity 1.1.6 : Formations pédagogiques et thématiques (formation en appui psycho social en milieu scolaire, prévention cas des violences et abus à l'école, référencement des cas de violation, éducation à la paix et cohésion sociale) au bénéfice de 36 maitres parents et signature d'un code de conduite pour les ETAPES ciblées.

A travers ce code, toute personne travaillant avec des enfants doit s'assurer que les enfants sont en sécurité et protégés en permanence pendant qu'ils sont sous sa garde. Des kits seront aussi distribués au personnel enseignant

Activity 1.2.1 : Apprentissage professionnelle pour 400 jeunes affectés par la crise et identification des métiers les plus adéquats comme programme de réintégration socio-économique des adolescents.

Les jeunes bénéficiaires de l'apprentissage et de la mise en place d'AGR collectives seront identifiés en concertation avec la communauté en leur présentant les opportunités prévus selon un calendrier bien détaillé et partagé.

L'identification se déroulera en plusieurs étapes :

a) contact avec les autorités locales et personnes ressources ; b) sensibilisation et information sur les opérations d'identification à fin de mieux comprendre les besoins des jeunes ; c) approbation des critères de sélection à travers des focus groupes respectant le principe d'homogénéité des groupes, et d) établissement de la liste des bénéficiaires sur la base des critères établis et validation de la liste par le chef du quartier ou de village. Pour minimiser la contestation des listes par la population, la stratégie que COOPI a mise en place consiste à prendre d'abord contact avec le chef du village ou quartier en présence des notables et le responsable de la jeunesse pour leur expliquer le but et les critères de sélection des bénéficiaires. Les formateurs d'ailleurs seront choisis à temps selon critères de préparations par l'équipe du projet Les listes ainsi constituées sont validées avec la signature apposée par le Chef de projet.

Activity 1.2.1 : Soutien psychosocial à 1200 enfants et adolescents affectés par la crise afin de renforcer leur résilience et leur capacité à faire face aux situations traumatisantes.

Sur la base de l'analyse de la situation de protection et besoins relevés, le projet garantira des activités d'APS, de base pour les enfants (groupes d'échange, soutien mutuel entre pairs, activités ergo thérapeutiques et activités ludiques). L'activité sera appuyé par les agents d'APS de COOPI et gardera une dimension strictement communautaires et participative dès le début, jusqu'au développement de possibles

nouvelles structures de prise en charge psychosocial, selon le besoin. Organisation par membres de comités, les FATs et les membres de la CARITAS des activités psycho-sociales de base afin de favoriser le bien-être des enfants, leur prise en charge et la réhabilitons en cas de violation. Ces activités en groupe avec une forte implication des membres communautaires joueront un rôle clés pour la compréhension du contexte et l'identification de risque de protection ainsi que tester le véritable engagement des membres communautaires dans le cadre de la protection et la prévention des violations.

Activity 1.2.2 : Identification et documentation de 150 enfants en situation de vulnérabilité (ENA, ES, EAFGA, victimes de VBG, victimes de toute autre forme de violence), référencement aux services de prise en charge et partage des informations avec le cluster protection de l'enfance.

Activity 1.2.2 : Mise en place des AGR pour 400 jeunes en groupement (40 groupements de jeunes seront prévus dans le cadre de ce projet). Suite à la formation professionnelle, les jeunes choisiront à quelle AGR collective ils vont prendre part. Pour chaque bénéficiaire un plan d'appui et suivi de l'AGR sera réalisé en concertation avec la personne/group même afin d'établir l'état d'avancement et de succès.

Activity 1.2.3 : Sensibilisation communautaire et activités ergo thérapeutiques pour éviter la discrimination et la stigmatisation des jeunes professionnelles affectés par la crise et en particulier des filles.

De séances d'information et de sensibilisation des leaders communautaires pour la promotion de l'insertion des jeunes vulnérables au sein de maitres artisans ou d'activités économiques existantes ainsi pour favoriser l'installation d'ateliers (individuel ou de group) au sein des communautés seront organisées en évitant la discrimination et la stigmatisation portant un accent particulier sur les filles.

Activity 1.2.3 : Répertoire de 30 FAT dans la zone de Mingala et leur sensibilisation dans le cadre de protection de l'enfance et soutien psychosocial afin de développer une relation de confiance et mieux connaitre leur engagement dans le cadre de la prise en charge des enfants. Les FAT -dans la durée de projet -participeront aux activités sociales d'accompagnement et soutien organisées pour les enfants vulnérables et en besoins spécifiques.

Ils contribueront aussi aux activités de cohésion sociales, des repas communautaires, et de rapprochement communautaire, selon le besoin. Dans les cas d'urgence, et après une vérification des équipes expatriées, des accueils transitoires seront aussi envisagées et pour assurer le meilleur intérêt de l'enfant.

## Documents

Category Name

Document Description